

**ACTUALITÉS**

Google sort gagnant de l'échec du rachat de Yahoo!

Page A 3

**BIRMANIE**

Le cyclone Nargis sème la mort

Page A 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIX N° 99

LE LUNDI 5 MAI 2008

89¢ + TAXES = 1\$

La Bolivie déchirée

DANILO BALDERRAMA REUTERS

DES MILLIERS de partisans du président bolivien Evo Morales ont manifesté hier dans les rues de Cochabamba pour protester contre la tenue d'un référendum sur l'autonomie de la région de Santa Cruz, la plus riche de Bolivie, où l'option du «oui» l'a emporté par une forte majorité. Le scrutin, dont la tenue a provoqué une flambée sporadique de violence dans cette région de l'est, est jugé illégal par le président socialiste Evo Morales. Son gouvernement a prévenu qu'il ne lui accorderait aucune valeur juridique. La région conteste la nouvelle Constitution défendue par M. Morales, qui prévoit la redistribution de la manne gazière et des terres au profit des paysans défavorisés des Andes. Nos informations en page B 1.

In and out: le scénario québécois décidé à Ottawa

Le Parti conservateur voulait dépenser 800 000 \$ de plus en publicité

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les apparatchiks du Parti conservateur à Ottawa avaient décidé de dépenser 800 000 \$ en publicité supplémentaire au Québec lors de la dernière campagne électorale fédérale, et c'est entre eux, en quelques heures un mercredi après-midi de décembre 2005, qu'ils ont déterminé comment imputer cette somme à divers candidats du Québec afin de déjouer Elections Canada.

Les liasses de documents déposées à la Cour supérieure de l'Ontario dans la foulée de la perquisition au quartier général du Parti conservateur continuent de livrer leurs secrets. Un échange de courriels entre les hauts dirigeants du Parti conservateur et le responsable de la firme de publicité Retail Media pendant la dernière campagne électorale permet de mieux comprendre comment le système dit du «in and out», contesté par Elections Canada, a été imaginé et appliqué au Québec.

VOIR PAGE A 8: SCÉNARIO

Politisation croissante de l'Agence de protection environnementale des États-Unis

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Comme à l'époque de Ronald Reagan, la fin de règne de l'administration Bush sera marquée par une perte de crédibilité majeure de l'Agence de protection environnementale (Environmental Protection Agency ou EPA), cette perle des institutions politiques des États-Unis, autour de laquelle se multiplient depuis quelque temps les scandales.

Le dernier en date est survenu la semaine dernière, alors que la responsable en chef du bureau régional du Midwest, situé à Chicago, Mary Gade, a démissionné de son poste pour avoir trop insisté pour que la Dow

Chemical nettoie trois sites contaminés à la dioxine par ses installations après des années de tergiversations.

Selon les déclarations de Mary Gade à *The Tribune*, un quotidien de Saginaw, au Michigan, deux adjoints de l'administrateur de l'agence fédérale lui ont clairement indiqué que c'était sa démission ou un renvoi pur et simple le 1^{er} juin. La *Tribune* de Saginaw a obtenu toute une série de documents de l'EPA par la loi d'accès à l'information fédérale qui démontrent que Dow Chemical a fait d'importantes pressions sur l'administration Bush et l'administrateur de l'EPA, Stephen Johnson, en raison de l'insistance de l'ancienne procureure de grandes sociétés multinationales,

comme Dow. Contre toute attente, Mme Gade a tenu à faire décontaminer une rivière polluée à la dioxine entre l'usine de Dow à Midland, au Michigan, et la baie de Saginaw, au lac Huron.

Mary Gade avait invoqué l'été dernier ses pouvoirs spéciaux pour forcer Dow Chemical à nettoyer au moins trois secteurs contaminés, dont un affichait des concentrations de 1,6 million de parties par billion, soit la plus forte concentration de dioxines jamais mesurée aux États-Unis, en incluant Love Canal et Times Beach, une ville contaminée qui a dû être évacuée et rasée dans les années 80.

VOIR PAGE A 8: AGENCE



ARCHIVES REUTERS

Les conséquences néfastes de l'activité humaine font craindre le pire pour la survie de certaines des vingt espèces de baleines et de dauphins qui fréquentent les eaux de la mer Méditerranée.

Grave menace sur les cétacés de Méditerranée

ALEXANDRE SHIELDS

La chose est relativement méconnue, mais une vingtaine d'espèces de cétacés fréquentent la mer Méditerranée, dont la moitié sur une base régulière. Or, l'activité humaine de plus en plus intense sur cette étendue d'eau relativement fermée et autour d'elle menace la survie de plusieurs de ces espèces à court terme. Des organisations non gouvernementales de recherche et de protection d'une dizaine de pays d'Europe ont donc décidé de tirer la sonnette d'alarme.

«Des mesures doivent être prises immédiatement, mais les gouvernements n'ont jusqu'à présent pas jugé nécessaire de mettre en place des plans de protection appropriés pour offrir une chance d'avenir aux baleines et aux dauphins dans la région», lance d'entrée de jeu Nicolas Entrup, de la Société pour la conservation des baleines et des dauphins. Les problèmes vécus par ces mammifères marins de la Méditerranée — autour de laquelle vivent 150 millions de personnes — sont effectivement majeurs. Et il semble des plus difficile de trouver des solutions communes dans un contexte où quelque 20 pays de deux continents, très différents les uns des autres, sont concernés.

Il y a donc plus que jamais urgence à passer de la parole aux actes, selon Giuseppe Notarbartolo di Sciara,

VOIR PAGE A 8: CÉTACÉS



ÉRIC DESROSIERS

Pouvoir d'achat: qu'est-ce qui ne tourne pas rond ?

■ À lire en page A 5

L'ENTREVUE

Le décolonisateur du regard

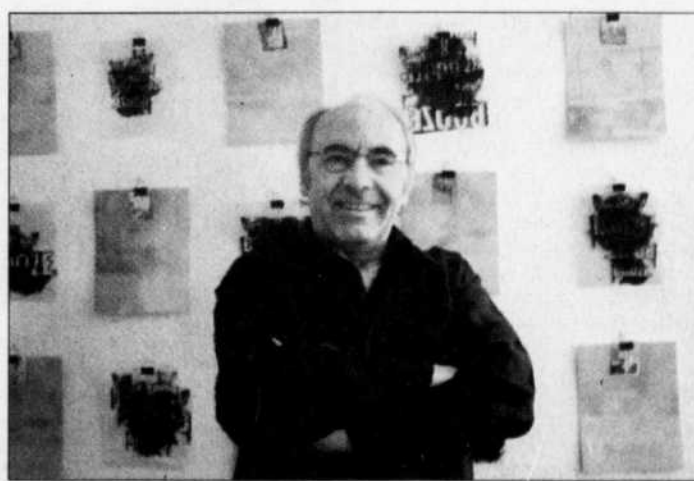
L'historien de l'art Serge Guilbaut lie les mutations de la création et les révolutions sociopolitiques, y compris la bombe atomique. Qui dit mieux?

STÉPHANE BAILLARGEON

L'art est de son temps, ni plus, ni moins. Seulement, pour qu'un art en particulier devienne son temps, l'incarne tout entier symboliquement, il faut une exceptionnelle convergence d'éléments.

Jusqu'au milieu du dernier siècle, Paris concentre ce centre du monde. La France continue son orgueilleuse domination artistique dans une Europe toujours aussi fabuleusement créative. L'art, de ce côté-ci de l'Atlantique, compte alors pour des clous.

La Seconde Guerre mondiale fait chavirer ce temps comme un navire. Washington, à peine remis de la Grande Dépression, bombe



CAROL KNICELY

Serge Guilbaut

le torse, expédie ses boys et ses bombes contre les puissances de l'Axe, écrase les tyrannies, défend l'*American way of life*, la liberté créatrice et l'engagement individuel, y compris dans le secteur très pointu de l'avant-garde artistique. La lutte continue pendant la guerre froide.

Les médias de masse, les institu-

tions culturelles et les services de propagande gouvernementaux tonnent alors une seule et même idée: la modernité entre dans une nouvelle phase. La vieille Europe a fait son temps. Commence celui de l'Amérique. Dans les arts, Jackson Pollock devient le nouveau Picasso.

VOIR PAGE A 8: REGARD

INDEX

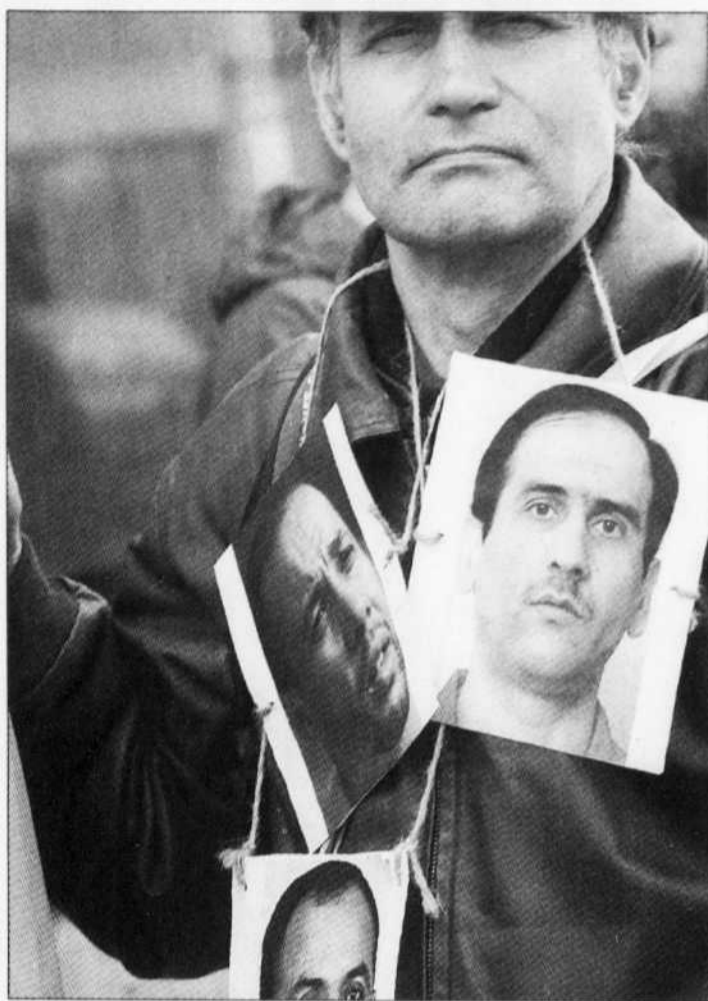
| | | | |
|--------------|-----|--------------|-----|
| Annonces | B 4 | Idées | A 7 |
| Avis publics | B 2 | Météo | B 5 |
| Convergence | B 7 | Monde | B 1 |
| Culture | B 8 | Mots croisés | B 5 |
| Décès | B 4 | Religions | B 6 |
| Économie | A 5 | Sudoku | B 2 |
| Éditorial | A 6 | Télévision | B 7 |



7 783 13 10222 1

LES ACTUALITÉS

Manifestation contre les certificats de sécurité



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

LA COALITION «Justice pour Adil Charkaoui» tenait une autre manifestation hier après-midi à Montréal pour réclamer l'abolition des certificats de sécurité. La coalition estime que ces certificats constituent une mesure raciste basée sur un profilage racial. Cinq personnes sont actuellement frappées d'un certificat de sécurité au Canada, dont le Montréalais d'origine marocaine Adil Charkaoui.

Il faut repenser l'usage intensif du phosphore dans l'agriculture

Il existe des substituts plus écologiques, selon un livre qui vient de paraître

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Il faut repenser l'agriculture actuelle et son usage intensif de phosphore parce qu'il existe des substituts plus écologiques, comme le recours aux mycorhizes, si l'on veut à la fois éviter la saturation des cours d'eau, qui favorise la prolifération des algues bleues, et retarder le plus possible l'épuisement des réserves mondiales de phosphore.

C'est ce que soutient J.-André Fortin, un professeur de mycologie à la retraite de l'Université de Montréal, qui a fondé le Centre de recherche en biologie forestière ainsi que l'Institut en biologie végétale. Le professeur Fortin lançait la semaine dernière avec Yves Piché, un autre spécialiste des champignons, un livre intitulé *Mycorhizes, la nouvelle révolution verte*, publié chez MultiMondes.

L'épuisement des réserves mondiales de phosphore, dont la production aurait atteint son sommet en 1987, risque d'accroître la crise alimentaire actuelle dans les pays pauvres, car le prix du phosphore a triplé en un an, passant de 250 \$ à 750 \$ la tonne, pendant que le prix de l'azote doublait.

Par contre, les mycorhizes, qui résultent de l'association de champignons avec des racines de plantes, permettent à ces dernières de puiser dans le sol le phosphore, dont ils sont gavés en excès depuis des décennies, et de l'utiliser efficacement pour la croissance de nouvelles plantes au lieu d'ajouter de nouvelles quantités tous les ans. Ainsi, a dit M. Fortin, on diminuerait globalement les quantités de phosphore utilisées en agriculture et les fortes concentrations présentes dans les champs, qui contribuent à l'eutrophisation des cours d'eau et à la prolifération des algues bleues.

Le professeur Fortin se surprend de constater que «toute l'agriculture actuelle se pratique comme si on ne savait pas que la croissance des plantes dépend de leur association avec des champignons mycorhiziens, qui se greffent sur leurs racines».

Les mycorhizes, qui résultent de cette symbiose, vont chercher dans le sol l'eau et les minéraux essentiels à la

croissance de la plante, beaucoup plus efficacement qu'elle ne peut le faire, en échange des sucres qu'elle produit par la photosynthèse. C'est à cause de cette association entre les champignons mycorhiziens et les plantes, explique le professeur Fortin, qu'elles ont pu autant évoluer depuis 400 millions d'années et que la plupart d'entre elles survivent de nos jours.

Techniques disponibles

Aujourd'hui, dit-il, on peut littéralement ensemercer, et à faible coût, des champignons mycorhiziens adaptés aux champs ou aux cultures, et ainsi donner aux plantes des alliés microscopiques au lieu de les gorger chaque année de nouveaux engrais et pesticides. Globalement, les rendements agricoles vont peut-être fléchir de 5 ou 10 % par rapport à des champs gavés annuellement de phosphore mais les coûts évités d'achats d'engrais et de pesticides pourront atteindre 25 à 30 %. Et peut-être davantage, soutient le professeur Fortin, puisque, en plus de nourrir la plante, les mycorhizes la rendent plus résistante à plusieurs espèces de parasites, d'insectes et de maladies.

Des pays comme l'Inde, qui ne bénéficient pas de sols riches en phosphore et qui n'ont pas les moyens de se payer de coûteux engrais, obtiennent des rendements très intéressants dans des conditions difficiles précisément grâce à ces travailleurs de l'ombre, boudés par la science agricole d'ici.

Par contre, des quantités excessives d'engrais et de pesticides neutralisent les mycorhizes, ce que l'on doit alors compenser par des doses accrues d'engrais phosphorés. Cette agriculture intensive, a expliqué le professeur Fortin, est très énergivore, car le phosphore est extrait de rochers qu'il faut broyer, transporter et épandre avec des coûts énergétiques que le prix du pétrole autorisera de moins en moins. Il est impératif d'amorcer dès maintenant un virage radical en agriculture qui misera sur l'utilisation de ces symbioses naturelles plutôt que de gorger les champs de matières énergivores et polluantes.

Le Devoir

Mince réduction de l'intensité des GES en Alberta

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Selon un bilan préliminaire du gouvernement albertain, les grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES) de cette province ont réduit, quoique marginalement, «l'intensité» de leurs émissions, lesquelles auraient cependant continué d'augmenter en chiffres absolus.

Selon le relevé préliminaire gouvernemental, l'industrie albertaine a réduit en 2007 l'intensité de ses émissions de 2,6 millions de tonnes (Mt) sur un total de plus de 215 Mt. L'autre partie des réductions imposées par règlement provincial, soit 2,7 Mt, a été effacée plutôt par un paiement de 15 \$ la tonne par les grands émetteurs, soit principalement les exploitants des sables bitumineux. Cet argent — environ 40 millions — a été versé au Climate Change and Emissions Management Fund créé par le gouvernement albertain.

«Ce gouvernement désinforme sa population avec une comptabilité douteuse parce qu'il prétend avoir réduit ses émissions de 12 % en intensité», explique Dan Woymlowicz, un analyste senior de l'Institut Pembina. Mais la plupart des pollueurs ont acheté leur conformité en versant de l'argent au gouvernement. Et nous croyons que pas un sou ou presque de tout cet argent servira à financer des crédits d'émissions pour effacer tangiblement les émissions pourtant bien réelles de ces compagnies.»

De son côté, Nashina Shariff, de la Société de surveillance des toxiques de l'Alberta, expliquait hier au *Devoir* par téléphone que cette mince réduction de l'intensité des GES masquait une augmentation en chiffres absolus en raison de l'augmentation importante de la production des sables bitumineux. Mais, dit-elle, le gouvernement albertain n'a pas voulu préciser l'importance de cette augmentation en chiffres absolus pour ne pas perdre la face.

Selon Nashina Shariff, l'Alberta doit hausser rapidement autour de 30 \$ le coût de la tonne de GES et porter ce montant à 75 \$ d'ici 2020, comme le recommande l'ONU, si elle veut vraiment que la séquestration de CO2 devienne une option rentable pour ces sociétés commerciales.

Quant aux Albertains, ils ne font pas beaucoup confiance à leur gouvernement pour lutter contre les changements climatiques. Selon un sondage Léger Marketing commandé par l'Institut Pembina, 57 % d'entre eux estiment que leur gouvernement n'en fait pas assez et 62 % pensent qu'il devrait plafonner les émissions des exploitants des sables bitumineux, même si cela doit signifier le report ou l'annulation de certains projets.

Quant aux autochtones de la région, ils sont sur un pied de guerre depuis une semaine à la suite de la mort de plus de 500 canards, empoisonnés dans les étang toxiques de Syncrude Canada. C'est dans ce genre de bassins de rétention que s'accumulent généralement les eaux usées de l'industrie pétrolière de la région de Fort McMurray.

Pour les bandes autochtones, l'Alberta doit impérativement faire le point scientifiquement sur la contamination croissante des rivières qui écopent des écoulements de ces étangs de rétention et des rejets industriels. Trop de signes, disent-ils, d'intoxication à l'arsenic, au mercure et aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sont désormais disponibles à partir d'analyses faites sur des poissons et la sauvagine pour ne pas penser que ces communautés sont maintenant aux prises avec une contamination sévère de leurs eaux.

Le Devoir

EN BREF

La lutte se poursuit à Petro-Canada

Les travailleurs en lock-out de la raffinerie Petro-Canada de l'est de Montréal estiment que leur campagne appelant au boycottage de la société est un grand succès. Le porte-parole du syndicat, Daniel Cloutier, dit avoir observé un ralentissement des opérations. Les syndicats de Montréal, en lock-out depuis novembre dernier, ont l'appui de tous leurs collègues du pays. Des représentants du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier se sont d'ailleurs rendus la semaine dernière à l'assemblée annuelle des actionnaires de Petro-Canada, à Calgary. Le syndicat souligne qu'au moment où la société réalise des profits considérables, elle refuse obstinément de négocier avec son personnel de Montréal, qui demande les mêmes conditions salariales que celles accordées au personnel d'autres usines canadiennes de Petro-Canada. — *La Presse canadienne*



MANIFESTES EN SÉRIE
UN PROJET DE SOCIÉTÉ EN 8 CHAPITRES DE HUGO LATULIPPE

CE SOIR 21H **CANAL D**

MANIFESTE 4 ÉDUCATION
TRANSMETTRE LE PAYS

canald.com/manifestes

ACTUALITÉS

L'échec du rachat de Yahoo! par Microsoft laisse les deux affaiblis, et Google gagnant

Microsoft est peut-être en train de parier sur un effacement de l'action Yahoo! pour le racheter moins cher, croient certains experts

LAURENCE BENHAMOU

New York — L'échec du rachat de Yahoo! par Microsoft ramène les deux groupes à zéro, Microsoft devant trouver d'autres alliés et Yahoo! risquant de s'écrouler en Bourse dès aujourd'hui, laissant tout loisir à Google de renforcer sa toute-puissance sur Internet.

Microsoft, leader mondial des logiciels, a renoncé samedi à racheter Yahoo!, numéro deux mondial de la publicité en ligne, qui a refusé son offre bien que Microsoft l'ait relevée de 5 milliards, à plus de 46 milliards de dollars.

Cela faisait trois mois que Microsoft courtisait Yahoo!, espérant par ce rachat concurrencer Google sur le secteur prometteur de la publicité en ligne.

Pendant ce temps, Google accroît sa part de marché écrasante dans les recherches sur Internet et multiplie les innovations. Il vient ainsi d'annoncer un nouveau système de recherche d'images, basé sur la reconnaissance du contenu de l'image et non de sa légende.

Les analystes estiment d'ailleurs que les discussions Microsoft-Yahoo! s'enlisaient au profit de

Google, et que Microsoft a bien fait de couper court. «Microsoft a fait le choix intelligent: renoncer», a déclaré l'analyste Rob Enderle, le cours de Yahoo! va chuter comme une pierre lundi.

Les analystes étaient surpris que Yahoo! n'ait pas accepté une offre jugée généreuse, et pensent que maintenant le cours de Yahoo!, qui avait dopé l'offre de Microsoft, va retomber encore plus bas.

Juste avant que Microsoft ne propose de le racheter à 31 dollars par action le 1^{er} février dernier, Yahoo! cotait environ 19 dollars. Il était sur le déclin, ayant perdu 33 % de sa valeur depuis octobre 2007.

«Yahoo! va devoir convaincre le marché qu'il vaut davantage qu'avant l'offre de Microsoft», a souligné à l'AFP l'analyste Van Baker.

Microsoft spéculait-elle?

Beaucoup se demandent aussi si Microsoft ne spéculait pas sur une chute de Yahoo! en Bourse pour représenter une offre, même plus basse, et gagner.

«Microsoft est peut-être en train de parier sur un effacement de l'action Yahoo! pour le racheter moins cher», a expliqué M. Baker.

«Yahoo! va devoir convaincre le marché qu'il vaut davantage qu'avant l'offre de Microsoft»

D'autres estiment que le groupe doit chercher d'autres proies plutôt que Yahoo! qui ne cesse de perdre du terrain par rapport à Google.

Il pourrait racheter AOL (groupe Time Warner) ou encore la régie publicitaire ValueClick, voire le site de socialisation MySpace.

«Microsoft peut faire d'autres acquisitions qui, cumulées, pourraient le mettre en meilleure position qu'en rachetant Yahoo!», a estimé M. Baker. Samedi, Microsoft a d'ailleurs évoqué «d'autres partenaires».

Le groupe est sous pression pour prendre des initiatives sur Internet, car malgré son quasi-monopole sur les ordinateurs mondiaux grâce à ses logiciels Windows et Office, ses produits phare depuis 20 ans, il n'est qu'un nain sur Internet, avec moins de 3 % du marché des recherches.

Et son métier traditionnel est concurrencé par des

logiciels en ligne et gratuits, financés par la publicité, comme ceux lancés par Google.

Google, Yahoo! et Microsoft se disputent le marché émergent de la publicité en ligne, qui dépasse 40 milliards de dollars et devrait doubler d'ici 2010. Google en capte plus de 30 %, Yahoo! 14 % et Microsoft 6 %.

Microsoft perd de l'argent sur ses services en ligne, et a multiplié les rachats dans ce domaine. Son PDG Steve Ballmer a dit l'an dernier qu'à terme 25 % de ses recettes viendraient des publicités en ligne.

Ces derniers mois, il a acquis le moteur de recherche norvégien Fast, la régie de publicité aQuantive (pour 6 milliards de dollars), pris 1,6 % de Facebook et acquis ScreenTonic (publicité sur mobiles), et TeJMe (reconnaissance vocale).

Egalement à la recherche d'une stratégie, Yahoo! préparerait lui une vaste alliance avec son rival Google pour lui déléguer les publicités placées à côté des recherches sur Internet, et se concentrer sur les bannières classiques — ce qui renforcerait encore plus Google.

Agence France-Press

Le gratte-ciel de Dieu

L'Opus Dei veut s'installer dans une nouvelle tour de 16 étages à Toronto

STÉPHANE BAILLARGEON

Les voies de Dieu demeurent impénétrables. Un groupe canadien lié à l'Opus Dei va lancer dans quelques semaines un grand chantier pour s'installer dans une magnifique tour de Toronto. Le gratte-ciel de 16 étages, occupé aux trois quarts par des appartements hyperluxe, a été conçu par l'architecte Yann Weymouth, directeur artistique de la firme internationale Hellmuth Obata + Kassabaum (HOK).

Ironiquement, le même Yann Weymouth a conçu la fameuse pyramide du Musée du Louvre, à Paris, cette fois au sein de la firme de l'architecte E. M. Pei. Or, ce musée et cette pyramide se retrouvent au centre de l'intrigue du roman et du film *The Da Vinci Code* qui ont popularisé une image extrêmement négative de l'Opus Dei, il y a quelques années.

Le rapprochement fait rire Virginia Nanouris, directrice du projet immobilier de l'organisme ontarien Promotion of Educational Values (PEV) et membre de l'Opus Dei. «C'est seulement une coïncidence, mais c'est vrai qu'elle est étonnante», dit Mme Nanouris, interviewée par *Le Devoir*.

L'essentiel est ailleurs, évidemment. Le chantier de plusieurs dizaines de millions sera lancé cet été «si tout se déroule comme prévu». La tour de verre aux audacieuses volumétries sera livrée fin 2010.



JOËL SAGUET REUTERS

Le nouvel immeuble qu'occupera l'Opus Dei à Toronto a été conçu par le même architecte qui a travaillé sur la pyramide du musée du Louvre, à Paris.

La tour remplacera un petit immeuble occupé jusqu'à récemment par le Collège français de Toronto. PEV a vendu les droits aériens au promoteur Aspen Ridges Homes, maître d'œuvre du projet immobilier.

Lentement prévoit la construction d'un centre communautaire et culturel, mais aussi de résidences pour l'organisme sans but lucratif dans les quatre premiers étages de la tour qui en comptera seize. Le reste sera vendu en appartements en copropriété, certains valant plu-

sieurs millions. Les plus grands appartements du projet Seventy Seven Charles West (77charles.com) se déploient sur plus de 400 mètres carrés.

«Le promoteur va démolir l'immeuble existant et reconstruire des espaces pour nous, tout en installant des appartements au-dessus de nos étages», résume Mme Nanouris. Le bureau de PEV sera là. Les quelque vingt résidences universitaires pour femmes seraient séparées du centre culturel et communautaire.

Une résidence étudiante pour les hommes de l'Opus Dei existe déjà à Toronto. L'organisme religieux (ou un de ses partenaires) n'a aucun projet semblable d'agrandissement ou d'installation grandiose dans une autre métropole canadienne.

Un milieu de vie

À Montréal, l'Opus Dei occupe déjà deux grandes résidences pour étudiants appartenant à des organismes sans but lucratif. La maison Riverview, près de l'université McGill accueille les hommes, tandis que Fonteneau abrite des femmes, près de l'université de Montréal.

Ces lieux offrent un environnement d'étude et un milieu de vie «dédié à l'ouverture d'esprit et à l'amitié, fondé sur la dignité et les valeurs chrétiennes». Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour s'y inscrire. Les frais sont d'environ 700 \$ par mois, tous services compris (dont les repas).

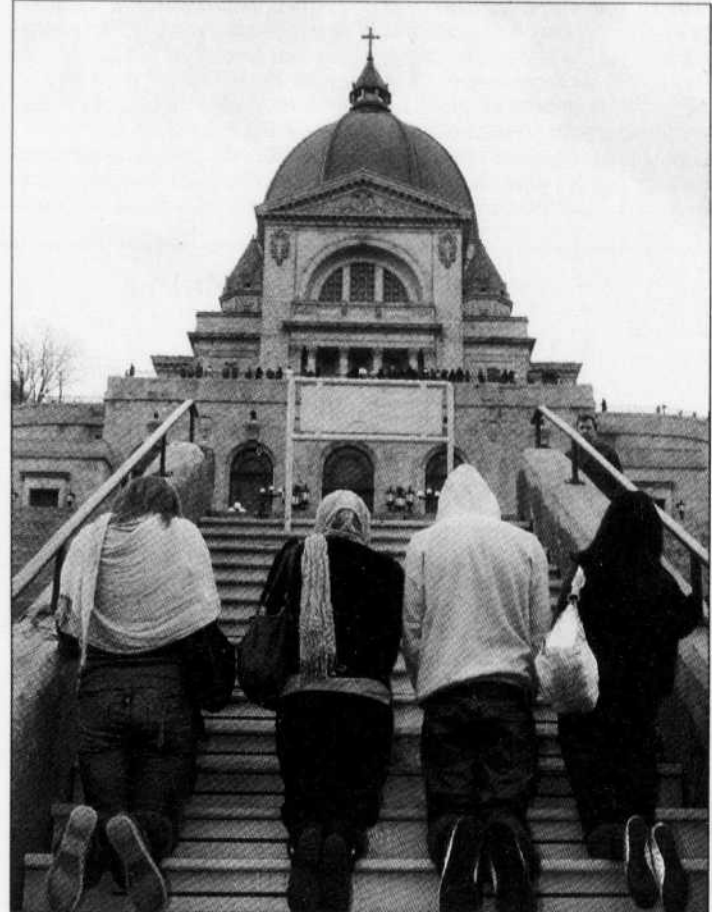
«Ces centres appartiennent à des fondations», explique Isabelle St-Maurice, porte-parole de l'Opus Dei au Canada. «Nous n'en sommes pas propriétaires. Notre mission est d'ordre spirituel, et nous ne sommes pas promoteur immobilier.»

L'Opus Dei (œuvre de Dieu en latin), une prélatrice personnelle de l'Église catholique, existe depuis 1928. Souvent proche des pouvoirs politiques et économiques, l'organisation recrute des leaders et encourage fortement la haute scolarisation de ses membres, laïcs ou prêtres. Elle opère au Canada depuis 1957. Le siège social de la prélatrice est au 1380, avenue des Pins Ouest, à Montréal.

L'Opus Dei compte 16 centres au pays, répartis dans cinq villes: Montréal, Québec, Ottawa, Toronto et Vancouver. La prélatrice se réclame de 600 fidèles, principalement des hommes et des femmes mariés, ainsi qu'environ 1600 coopérateurs.

Mme St-Maurice évoque elle-même cette longue perspective pour balayer à son tour l'idée que son organisme pourrait être entré dans une campagne de relations publiques pour redorer son blason de manière plus positive et plus moderne depuis la controverse du film *Le Code Da Vinci*. «Il n'y a pas de lien et pas de volonté de se refaire une image», dit-elle. Le projet de Toronto est en gestation depuis longtemps, depuis avant la sortie du film, en fait.

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'Oratoire Saint-Joseph, à Montréal, bénéficiera d'une subvention de 6,8 millions du gouvernement du Québec pour des travaux de rénovation d'un total de près de 10 millions.

Québec investit 7 millions pour rénover l'Oratoire Saint-Joseph

FANNIE OLIVIER

Québec consacrera 6,8 millions de dollars sur trois ans pour la rénovation de l'Oratoire Saint-Joseph, à Montréal.

Les sommes investies seront destinées à des travaux majeurs à la basilique et à la crypte, mais aussi à l'orgue Beckerath, l'un des dix plus grands orgues du monde.

«Un site comme l'Oratoire du Mont-Royal est l'équivalent montréalais du Sacré-Coeur de Montmartre», a avancé, pour justifier cet investissement, le ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, hier, à Montréal.

Elle a par ailleurs annoncé une bonification de 2,5 millions au budget du Conseil du patrimoine religieux du Québec, qui s'ajoute aux 12,5 millions déjà prévus pour la restauration de lieux de culte au Québec. «Nos églises, nos immeubles institutionnels et nos œuvres d'art sacrées sont aujourd'hui des repères identitaires qui nous rappellent d'où nous venons et nous aident à tracer le chemin de notre avenir», a indiqué le ministre.

Au total, une centaine d'édifices à vocation religieuse construits avant 1945, tous cultes confondus, pour-

ront bénéficier de l'aide accordée par Québec.

Conditions

Mme St-Pierre a cependant prévenu que ces immeubles devront demeurer des lieux de culte pour au moins cinq ans après l'attribution de ces subventions. Par exemple, une église Beckerath, en logements en copropriété, une tendance en vogue dans le marché de l'immobilier, devra rembourser les sommes allouées pour sa rénovation.

Les projets devront être soumis avant la fin du mois de juin, a précisé le président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Michel Lavoie, pour que les travaux de rénovation se déroulent au cours de 2009.

La subvention pourra atteindre un maximum de 70 % du coût total du projet. Ce pourcentage diminuera si les travaux s'effectuent dans une communauté relativement aisée financièrement.

Pour ce qui est de l'Oratoire, il aura la chance de bénéficier d'un taux d'environ 70 % puisque le coût total du projet de rénovation s'élève à près de 10 millions, a expliqué son recteur, Claude Grou.

La Presse canadienne

Vous méritez bien ce qu'il y a de mieux!

Zytco SOLAIUMS

| | | | | |
|-----------------------|-------------------|-----------------|------------------|------------------------|
| LAVAL | LONGUEUIL | GATINEAU | OTTAWA | QUÉBEC |
| 3155, Jules-Brilliant | 940, Trans-Canada | 1201, St-Joseph | 1460, Ch Cyrille | 5237, Wilfrid-Hamel O. |
| 514-335-2950 | 514-335-2950 | 819-778-5313 | 613-288-2808 | 418-877-1888 |

www.zytco.com
1-800-361-9232

EN BREF

Une amende pour Kruger

La société Kruger inc. a écopé d'une amende totale de 30 600 \$ après avoir reconnu sa culpabilité au règlement sur la qualité de l'atmosphère à son usine de La Tuque, la scierie Parent. En juillet 2003, Kruger a rejeté des eaux de lixiviation provenant de son lieu d'entassement d'écorces. Un an plus tard, la même société commettait deux infractions aux règles de son certificat d'autorisation en exploitant un entrepôt de planures et un autre de copeaux sans avoir obtenu les autorisations exigées par la loi. Enfin, toujours en juillet 2004, Kruger a transféré des copeaux de bois sans contenir les poussières liées à cette activité. — *Le Devoir*

Corvée printanière du mont Royal

Malgré le temps maussade, près de 350 personnes ont participé hier à la 17^e édition de la traditionnelle corvée printanière de nettoyage du mont Royal. Près d'une centaine de sacs d'ordures ont été ramassés dans les sous-bois sur seulement 40 % du territoire du parc du Mont-Royal, une quantité proportionnellement plus importante que l'an dernier. Quelques articles insolites ont été récoltés lors du nettoyage, des pneus aux matelas, en passant par un véritable site de camping avec sept sacs de couchage. — *Le Devoir*

Festivités du 400^e de Québec

La France accueillera Michaëlle Jean en grande pompe demain

MICHEL DOLBEC

Paris — La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, entreprendra demain en France une visite qui marquera le véritable coup d'envoi des festivités du 400^e anniversaire de Québec en sol français.

Pour l'occasion, la France, le président Nicolas Sarkozy en tête, réservera un accueil d'une chaleur sans précédent à celle que le journal *Le Monde* appelle la «presque reine du Canada».

Pendant sa visite de cinq jours, qui la conduira aussi en Normandie, à La Rochelle et à Bordeaux, Mme Jean verra le président français à trois reprises. La gouverneure générale, qui sera accompagnée de son mari, Jean-Daniel Lafond, sera d'abord reçue par le chef de l'État mercredi au Palais de l'Élysée. Elle le retrouvera jeudi sur la plage de Ouistreham pour les cérémonies du 63^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945. Un peu plus tard, ce sera au tour du président d'aller à la rencontre de la gouverneure générale, au cimetière militaire canadien de Bény-Reviers, où se tiendra un hommage aux soldats canadiens tués lors du Débarquement.

Avant de se rendre en Normandie, Michaëlle Jean aura été reçue tour à tour à Paris par le premier mi-



CHRIS WATTIE REUTERS

Michaëlle Jean

nistre, François Fillon, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, c'est-à-dire les personnalités les plus importantes de la République française.

Tout de suite après avoir pris part aux cérémonies du 8 mai, elle gagnera La Rochelle, d'où était parti Samuel de Champlain. Elle assistera notamment au départ de la «Grande Traversée», à laquelle prendront part une quarantaine de voiliers.

La «presque reine du Canada»

Par la même occasion, ce sont les fêtes françaises du 400^e anniversaire de Québec qui prendront véritable-

ment leur envol. Jusqu'ici, malgré une forte participation dans les régions historiquement liées au Québec, elles n'ont pratiquement eu aucun écho à l'échelle nationale. Pour l'ex-premier ministre Jean-Pierre Raffarin, responsable des festivités françaises, la venue de la gouverneure générale marque toutefois le début d'une «montée en puissance» qui culminera avec la visite du président Sarkozy à Québec, en octobre.

La France devrait donc profiter de la présence de Michaëlle Jean pour réaffirmer sa reconnaissance et son amitié envers le Canada. La gouverneure générale arrive de son côté en terrain conquis, si l'on en croit le journal *Le Monde*. La «presque reine du Canada», c'est à la fois «l'intelligence et la beauté», pouvait-on lire ce week-end dans le supplément magazine du quotidien.

Pour sa part, Mme Jean a déclaré dans un entretien à l'Agence France-Press que cette visite serait «l'occasion idéale» de célébrer «l'histoire que la France et le Canada ont en partage».

La gouverneure générale conclura sa visite en France samedi en assistant à Bordeaux à une manifestation commémorant l'abolition de l'esclavage.

La Presse canadienne

LES ACTUALITÉS

BIRMANIE

Le cyclone Nargis transforme l'ex-Rangoon en une véritable « zone de guerre »

Au moins 350 morts et 20 000 habitations détruites

AUNG HLA TUN

Yangon — Plus de 300 personnes — 351, selon les autorités birmanes — ont été tuées lors du passage, samedi, du cyclone tropical Nargis dans la région du delta d'Irrawaddy et dans l'ancienne capitale, Yangon.

Selon la télévision publique, qui n'émet toujours pas dans l'ex-Rangoon, 20 000 habitations ont été détruites sur l'île de Haingyi, en mer d'Andaman.

Ce cyclone de catégorie 3, qui a rasé deux localités de l'ex-Birmanie, était accompagné de pointes de vent soufflant à 190 km/h lorsqu'il a dévasté dans la matinée l'ancienne Rangoon. Les rues sont jonchées de voitures renversées, d'arbres déracinés et de débris divers provenant de bâtiments endommagés.

« Une véritable zone de guerre » — c'est en ces termes qu'un diplomate en poste dans l'ancienne capitale décrit la situation dans un courriel adressé au bureau de Bangkok de Reuters. « Les arbres barrent toutes les rues, les poteaux électriques sont par terre, les hôpitaux dévastés et l'eau potable est devenue rare. »

D'après la presse officielle de l'ancienne capitale birmane, seulement un bâtiment sur quatre est toujours debout après le passage de Nargis à Laputta et Kyaik Lat,

deux localités situées dans le delta rizicole et accessibles principalement par bateau. On ignore le nombre des victimes.

A Yangon, de nombreuses toitures se sont envolées, y compris sur des bâtiments paraissant solides, laissant entendre l'étendue des dégâts dans les bidonvilles de la périphérie de cette mégapole de cinq millions d'habitants.

Les humanitaires étrangers, dont les mouvements sont restreints par la junte militaire au pouvoir, n'ont pas réussi à se rendre dans de nombreux quartiers déshérités pour évaluer les dégâts.

« Je n'avais jamais rien vu de pareil », a déclaré à Reuters, un ancien fonctionnaire du gouvernement à la retraite. « Cela m'a rappelé l'ouragan Katrina en Louisiane. »

Répercussions sur le référendum

Bien que le soleil ait fait sa réapparition hier matin, l'ancienne capitale birmane est toujours privée d'eau et d'électricité.

« Il est très difficile de dire quand nous pourrions rétablir l'alimentation [en électricité]. Nous devons encore évacuer les débris », a déclaré un responsable de l'agence nationale de l'électricité.

Les experts en catastrophes naturelles des Nations unies estiment qu'il faudra plusieurs jours

pour connaître l'étendue réelle des dégâts provoqués par le passage du cyclone dans un pays dirigé depuis 1962 par une junte militaire qui communique très peu.

Installés à Naypyidaw, les généraux ont très probablement évité le pire de la tempête.

« Il ne semble pas y avoir un nombre élevé de victimes, mais il y a certainement beaucoup de dégâts au niveau des biens et des infrastructures », a déclaré Therje Skavdal, directeur régional du Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha).

« Il est encore tôt et il faudra quelques jours pour que nous ayons un aperçu global des dégâts », a-t-il dit à Reuters à Bangkok.

Le bilan risque de s'alourdir à mesure que les autorités pourront établir un contact avec les villes et villages situés le long de la côte où les services météorologiques avaient annoncé une montée de 3,5 mètres du niveau des eaux.

Selon les médias officiels, quatre bateaux ont coulé dans le port de Yangon.

Un responsable de l'aéroport international de Yangon a déclaré que tous les vols à destination de l'ex-capitale avaient été déviés sur Mandalay, la deuxième ville du pays.

Les Nations unies ont proposé leur aide, mais aucune réponse



Un arbre déraciné empêche totalement la circulation dans une rue du centre de Yangon (l'ancienne capitale autrefois connue sous le nom de Rangoon), dévastée samedi par un cyclone de catégorie 3 qui a entraîné la mort de dizaines de personnes et causé d'importants dégâts matériels.

n'est pour le moment venue de la junte birmane.

Dernière inconnue: les répercussions de Nargis sur la tenue du référendum constitutionnel

controversé voulu par l'armée et le principe prévu le 10 mai.

Le typhon se dirige désormais vers le nord de la Thaïlande où il provoque déjà de fortes pluies.

(Avec Khettyiya Jittapong et Darren Schüttler à Bangkok, et Gwenn Barzic et Jean-Loup Fiévet)

Reuters

Autriche

L'affaire Fritzl: le puzzle des événements est « presque complet »

Vienne — Le « puzzle » de la séquestration durant 24 ans d'une jeune femme par son père incestueux à Amstetten en Autriche est « presque complet » une semaine après la découverte du drame, a indiqué hier le responsable de l'enquête, Franz Polzer, dans une interview au journal Kurier.

« Notre puzzle est presque complet », a-t-il déclaré au quotidien autrichien, en précisant qu'il n'existe « aucune indication » que le suspect, Josef Fritzl, 73 ans, ait pu bénéficier de complicités.

Il a jugé fantaisistes des témoignages, publiés dans la presse, selon lesquels un tiers et la femme du suspect, auraient été aperçus à proximité de la cave en compagnie de Fritzl. « Nous en savons vraiment beaucoup et sommes en train, grâce à nos informations, de mettre les choses dans l'ordre », a-t-il assuré.

M. Polzer a confirmé par ailleurs à l'agence APA l'authenticité des détails sur la séquestration publiés la veille par l'hebdomadaire allemand Der Spiegel et issus du témoignage

de la victime, Elisabeth, recueilli par la police le 26 avril.

Le magazine allemand avait notamment indiqué que la séquestration avait débuté le 28 août 1984, alors qu'Elisabeth avait 19 ans, que la jeune femme avait vécu jusqu'en 1993 dans une seule pièce, où elle était régulièrement violée en présence de ses trois premiers enfants nés en 1988, 1990 et 1992.

Der Spiegel avait également précisé que, pendant les deux premiers jours de sa séquestration, la jeune fille aurait été menottée à un poteau, puis, pendant les six à neuf mois suivants attachée avec une « laisse » lui permettant d'atteindre les toilettes.

Enquête pénible

Les enquêteurs poursuivent leurs minutieuses et pénibles investigations dans la cave de 60 mètres carrés où Elisabeth Fritzl a été violée et séquestrée en compagnie de trois des sept enfants nés de l'inceste.

Selon le Sunday Mirror hier, M. Polzer aurait révélé en exclusivité à ce journal britannique que la

prison comprenait des cellules de punition avec des portes dérobées, et que toutes les pièces n'en avaient pas encore été découvertes. « Il y a toujours des espaces que nous n'avons pas découverts à l'intérieur de la prison et j'estime qu'il faudra au moins deux semaines pour savoir comment Fritzl contrôlait les différentes parties », a-t-il déclaré selon le Mirror.

Toujours selon ce journal, le bourreau avait été quitté par sa femme pendant neuf ans, à partir de 1973, et c'est à ce moment-là qu'il aurait commencé l'aménagement de sa « cave ». Dans son interview au Kurier, M. Polzer a confirmé que Fritzl avait transformé en cachot l'abri antiatomique aménagé dans sa cave « bien avant d'arrêter son choix sur une de ses filles » pour la séquestrer en 1984. « Il avait aménagé à l'avance la porte en acier actionnée par une télécommande de son invention », a déclaré le policier.

M. Polzer a également précisé le portrait psychologique de Josef Fritzl, un homme avenant et consciencieux à la ville, et chez lui un « tyran [...] mu, dans tous ses crimes et délits, par l'énergie de ses pulsions sexuelles ».

Josef Fritzl, 73 ans, a avoué lundi dernier avoir séquestré et violé sa fille durant 24 ans et lui avoir fait sept enfants, dont trois n'avaient jamais vu la lumière du jour avant leur libération.

Il encourt la prison à perpétuité si le crime d'« homicide par négligence » du nourrisson est retenu contre lui. En droit autrichien, les viols ne sont passibles que de 15 ans de prison et la séquestration de 10 ans. Ces peines ne s'additionnent pas. L'avocat du suspect, Rudolf Mayer, a jugé que son client, « psychologiquement malade et donc pas responsable de ses actes », devait être extrait de prison pour être interné en hôpital psychiatrique.

Agence France-Presse

AFGHANISTAN

Les Forces canadiennes souhaitent acheter des véhicules de déminage

MURRAY BREWSTER

Kandahar — Le ministère de la Défense nationale projette de faire l'acquisition de véhicules blindés spécialisés supplémentaires afin de détecter la présence de mines le long des routes en Afghanistan, qui constituent le problème le plus sérieux auquel font face les soldats canadiens déployés dans ce pays.

La Presse Canadienne a appris auprès de sources ministérielles de haut rang que les Forces canadiennes étaient en train d'esquisser une proposition d'achat afin d'acquiescer jusqu'à 30 véhicules destinés à la formation des troupes au pays et au déminage sur le sol afghan.

« Le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada demande une capacité accrue », a affirmé l'une de ces sources, au courant du projet. « Nous sommes désireux d'acheter un grand nombre [de véhicules] afin de pouvoir compter sur davantage d'ensembles déployables » de déminage.

Les véhicules en question font partie d'un système mis en place pour détecter, identifier et neutraliser les mines et les engins explosifs improvisés. Ce système, portant le nom de Capacité d'ouverture d'itinéraire de circonstance (COIC), fait appel à trois types de véhicules hautement spécialisés pour détecter les engins

explosifs enfouis le long des routes.

Les sources de la Défense, qui se sont exprimées sous le couvert de l'anonymat, ont affirmé la semaine dernière que la proposition d'achat impliquait l'acquisition dix autres COIC dans un avenir rapproché.

Un coût de 60 millions

Les Forces canadiennes comptent déjà cinq de ces systèmes — pour un total de 15 véhicules — achetés le printemps dernier à l'armée américaine.

Le projet est actuellement préparé par l'armée, mais il doit toujours être approuvé par le gouvernement conservateur.

« Nous n'avons pas encore approché le gouvernement afin de lui demander l'autorisation, mais il s'agit de l'une de ces choses que nous allons devoir faire », a indiqué une source.

Les nouveaux véhicules devraient coûter quelque 60 millions.

La très grande majorité des 82 soldats canadiens morts en Afghanistan ont été tués à la suite de l'explosion de mines enfouies le long des routes.

La Chambre des communes a récemment prolongé jusqu'en 2011 la mission canadienne dans le sud de l'Afghanistan.

La Presse canadienne

Selon un ancien consultant de la GRC

Des groupes militants menaceraient la sécurité des JO de 2010

STEPHANIE LEVITZ

Vancouver — La convergence des différents groupes militants canadiens menace la sécurité des Jeux olympiques de Vancouver, selon des analystes.

Un ancien consultant en sécurité de la GRC, Tom Quiggan, estime que les groupes à revendication particulière convergent et s'organisent d'une façon encore jamais vue au Canada.

En général, une accalmie dans les activités protestataires précède de gros événements comme les

Olympiques. On a toutefois constaté l'an dernier au moins 20 gestes violents directement liés aux Jeux de 2010. « Je n'ai jamais vu, dans le passé, une telle organisation, aussi avancée et aussi tôt avant la tenue de l'événement », a dit M. Quiggan. Il y a une façon de penser commune aux groupes anarchistes et aux groupes militants qui ont des desseins violents, et puis il y a les groupes autochtones. Quand on voit une telle convergence s'organiser, on se sent un peu nerveux. »

De Vancouver à Halifax, les slogans anti-Olympiques se fraient un chemin dans toutes sortes de manifestations. L'opposition aux Jeux de Vancouver se fait même entendre à l'extérieur du pays. Lors d'un récent congrès au Mexique, le mouvement zapatiste et des groupes autochtones d'Amérique latine ont adopté une résolution anti-olympique.

Le porte-parole du comité anti-pauvreté de Vancouver, David Cun-

ningham, croit que les Jeux olympiques constituent l'occasion idéale de s'unir pour les différents groupes militants canadiens. Selon lui, une analyse anticolonialiste et anticapitaliste des Jeux s'intègre facilement à tous les sujets de protestation.

Tom Quiggan croit que les commanditaires des Jeux, comme la Banque Royale du Canada, ont particulièrement raison de s'inquiéter de la convergence des groupes de militants. Des succursales de la Banque Royale ont été la cible de vandalisme anti-Olympiques de la part de militants au moins neuf fois à Vancouver, Ottawa et Victoria.

La surveillance directe des différents groupes de militants est essentielle pour éviter un désastre potentiel, affirme Tom Quiggan, qui croit que le Canada tarde à mettre en place des mesures préventives pour protéger les Jeux.

La Presse canadienne

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST
ACIER ET OR JAUNE



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630 A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

| Loto-Québec | | Résultats des trapes du 2008-05-03 | |
|---|----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| 649 | 03 06 15 41 27 40 44 | 49 | 04 07 20 26 29 39 |
| GAGNANTS | | GAGNANTS | |
| 6/6 | 0 3 917 727,00 \$ | 6/6 | 0 2 000 000,00 \$ |
| 5/6+c | 7 39 976,80 \$ | 5/6+c | 1 75 000,00 \$ |
| 5/6 | 126 1 834,70 \$ | 5/6 | 15 750,00 \$ |
| 4/6 | 7 251 60,40 \$ | 4/6 | 805 75,00 \$ |
| 3/6 | 129 576 10,00 \$ | 3/6 | 14 887 10,00 \$ |
| 2/6+c | 74 273 5,00 \$ | 2/6+c | 8 340 5,00 \$ |
| Ventes totales: 13 901 842 \$ | | Ventes totales: 782 318,00 \$ | |
| Prochain gros lot (approx.): 8 000 000 \$ | | Extra 7402187 | |
| Loto-Québec | | Résultats des trapes du 2008-05-02 | |
| 7 | 04 11 20 25 32 40 43 | 7 | 7/7 2 10 000 000,00 \$ |
| GAGNANTS | | GAGNANTS | |
| 6/7+c | 6 58 006,10 \$ | 6/7+c | 6 58 006,10 \$ |
| 6/7 | 207 1 681,30 \$ | 6/7 | 207 1 681,30 \$ |
| 5/7 | 11 681 101,30 \$ | 5/7 | 11 681 101,30 \$ |
| 4/7 | 246 946 10,00 \$ | 4/7 | 246 946 10,00 \$ |
| 3/7+c | 229 300 10,00 \$ | 3/7+c | 229 300 10,00 \$ |
| 3/7 | 2 058 263 Participation gratuite | 3/7 | 2 058 263 Participation gratuite |
| Ventes totales: 30 168 084 \$ | | Ventes totales: 30 168 084 \$ | |
| Prochain gros lot: 22 000 000 \$ | | Prochain gros lot: 22 000 000 \$ | |
| Extra 6418189 | | Extra 6418189 | |
| Ce 5 mai, la mise 5 en bon! | | Ce 5 mai, la mise 5 en bon! | |

J'essaie de vous éviter un procès

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

53 piasses

Le pouvoir d'achat des travailleurs canadiens a augmenté de 53 \$ au cours des vingt-cinq dernières années, nous a appris Statistique Canada la semaine dernière. 53 piasses!?! Après vingt-cinq années de croissance économique dans l'un des pays les plus riches du monde!?! Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond en ce lendemain de 1^{er} mai, Fête internationale des travailleurs.

On ne peut pas dire que l'on ne s'en doutait pas un peu, mais la nouvelle a quand même produit son effet. Le revenu médian des Canadiens travaillant à temps plein toute l'année est passé d'un total de 41 348 \$ en 1980 (en dollars constants de 2005) à la rondelette somme de 41 401 \$ en 2005, soit une augmentation nette et totale de 53 beaux dollars (ou 0,13 %) au terme de vingt-cinq années bien comptées. Pour se consoler, on peut se rabattre sur le revenu total des familles dont la médiane a augmenté de 11,1 % durant la même période, essentiellement parce que les femmes sont plus présentes sur le marché du travail. Pour s'achever, il suffit de regarder l'écart des revenus qui ne cesse de se creuser entre le cinquième des travailleurs les plus riches (+ 16,4 %) et le cinquième des travailleurs les plus pauvres (- 20 %).



Eric Desrosiers

Ces nouvelles statistiques ne font que confirmer les conclusions de nombreuses autres études canadiennes et internationales sur le sujet. Si l'on ne peut pas nier que la situation du chômage s'est grandement améliorée au Canada, et que l'importation des produits de pays comme la Chine a considérablement limité l'accroissement des prix, on constate néanmoins que les salaires des travailleurs n'ont fait que suivre l'inflation. La seule source d'enrichissement des ménages, ces dernières années, semble avoir été la forte appréciation du prix des maisons. Beaucoup choisissent également de consommer à crédit. Quant au problème des inégalités croissantes, il apparaît que les transferts sociaux des gouvernements, mais surtout la fiscalité, n'ont jamais autant contribué à réduire les écarts de revenus, particulièrement au Québec, mais que la tendance du marché est tout simplement trop forte.

Le problème est que les travailleurs canadiens ne sont pas assez productifs et que les entreprises génèrent, par conséquent, moins de revenus à leur redistribuer, se sont risqués à expliquer des économistes la semaine dernière. C'est peut-être vrai que le Canada tire de l'arrière en matière de productivité par rapport à certains pays, mais cela n'a pas empêché son économie de carrement doubler durant la période qui nous intéresse (d'environ 650 milliards de PIB à 1250 milliards en dollars constants de 2002).

Les auteurs de l'étude de Statistique Canada proposent, plus sérieusement, trois grands facteurs explicatifs. Le premier est que l'évolution effrénée des technologies augmente la demande (et les salaires) de travailleurs qualifiés capables de s'adapter rapidement. Malheureusement, l'inverse est aussi vrai en ce qui concerne la main-d'œuvre non qualifiée. Ce phénomène explique sans doute l'accroissement des inégalités, mais pas la stagnation des salaires puisque le niveau général de formation des travailleurs a quand même augmenté au Canada ces vingt-cinq dernières années.

Un deuxième facteur explicatif est l'accroissement de la concurrence nationale et internationale à laquelle font face les entreprises aujourd'hui et qui les incite à réduire autant que possible leurs coûts de production et les salaires de leurs employés. Ce phénomène est indéniable et n'a pas fini de se faire sentir à mesure où les économies émergentes comme la Chine et l'Inde continueront de se rapprocher des champs de compétence des pays développés, tout en continuant d'offrir à leurs travailleurs des conditions de travail bien inférieures à celles en vigueur dans les pays riches.

Les unions, qu'ossa donne?

Le troisième et dernier facteur explicatif avancé est la baisse du taux de syndicalisation. Ce commentaire avait une résonance particulière, l'étude de Statistique Canada ayant été dévoilée le 1^{er} mai, jour de la Fête internationale des travailleurs, mais il avait aussi presque l'air étrange tellement le mouvement syndical est rarement présent, ces temps-ci, comme quelque chose d'utile à l'économie et à la société.

Il est vrai que la proportion des travailleurs syndiqués est passée d'environ 38 % à 31 % au Canada durant la période étudiée. Le gros de la diminution s'est produit dans les entreprises du secteur privé de la fin des années 80 à la fin des années 90. Le Québec a été un peu plus épargné que les autres provinces, en réussissant à maintenir un taux de syndicalisation de 40 %.

Une autre étude de Statistique Canada publiée en 2005 attribuait principalement ce recul à l'augmentation du nombre d'emplois autonomes, d'emplois professionnels, de gestion et du secteur des services où les taux de syndicalisation sont généralement faibles. Cette tendance n'a rien de rassurant, disent les statisticiens, puisque l'on observe généralement une corrélation entre, d'un côté, la présence de syndicats et, de l'autre, l'offre de meilleurs salaires et une plus grande égalité de revenu entre les hommes et les femmes. Il ne serait pas exagéré d'ajouter à cela que les syndicats ont aussi historiquement joué un rôle important dans l'établissement de mécanismes de répartition de la richesse dans nos sociétés, et qu'ils sont aujourd'hui perçus, par plus d'un expert, comme un maillon important dans l'essentielle mise en place de processus d'amélioration continue dans les entreprises.

La présence de syndicats peut également avoir une influence positive sur au moins un autre des trois facteurs explicatifs cités par les experts de Statistique Canada. Lors d'un récent colloque international tenu à Montréal, plusieurs experts ont souligné que l'un des meilleurs moyens d'aider un relèvement des conditions de travail et des salaires des travailleurs dans les pays en voie de développement était d'y promouvoir le droit d'association et de négociation collective. Aucune organisation internationale, ni même aucun inspecteur gouvernemental, ne peut avoir une connaissance aussi fine des conditions réelles de travail dans les entreprises que les employés eux-mêmes. De plus, l'établissement d'un véritable rapport de force entre employés et employeurs reste l'un des meilleurs moyens d'obtenir un compromis raisonnable entre les partis.

Mais il faudra du temps, beaucoup de temps, avant que cela n'aboutisse à des améliorations telles, en Chine ou au Guatemala, qu'elles auraient un impact positif sur nos propres salaires. D'ici là, il faudra trouver d'autres moyens de gagner plus que 53 piasses en vingt-cinq ans.



Très populaires, les cordes à danser s'usent rapidement. La petite coopérative Écolocorde, créée dans une école primaire, en a jusqu'ici fabriqué 2200 avec des anciennes tubulures d'érablières.

PORTRAIT

À pieds joints dans la coop

CLAUDE TURCOTTE

Les Beaucerons ont depuis longtemps démontré leur sens de l'entrepreneuriat. Et de toute évidence, il n'y a saucune crainte pour l'avenir à en juger par l'expérience vécue par les 85 élèves de l'école élémentaire L'Étincelle dans le petit village de Sainte-Marguerite qui compte à peine 1000 habitants.

Tout a commencé au printemps de 2006 par «une explosion de passion pour l'écologie», comme on le raconte dans une présentation vidéo. Les cordes à danser s'usaient très rapidement. André Boutin, professeur d'éducation physique et propriétaire d'une érablière a fait des tests d'endurance et d'efficacité avec des bouts de tubulure, un tuyau en plastique que les acériculteurs utilisent pour faire circuler l'eau d'érable directement depuis les arbres jusqu'au réservoir de la cabane à sucre. Après un certain nombre d'années, ces tubulures doivent être remplacées. Malheureusement, celles-ci n'intéressent pas les recycleurs et s'accumulent souvent dans les fermes, voire même dans la forêt.

Les tests de M. Boutin ont été concluants. Son enfant en a parlé à l'école. Le projet a pris forme et les écoliers ont eux-mêmes fait des démarches, raconte l'enseignante Johanne Morin, qui a été témoin et collaboratrice de cette aventure depuis le début. La nouvelle annonçant qu'un prix Nobel avait été décerné à l'inventeur du micro-crédit a inspiré à créer une micro-entreprise sous forme d'une coopérative, la première dans une école primaire au Québec. Le modèle était déjà appliqué dans plusieurs écoles de niveau secondaire. Ces coopératives ne sont toutefois pas enregistrées aux termes de la loi des coopératives. Ce sont en fait des projets éducatifs, qui respectent néanmoins les pratiques de toute bonne coopérative avec un conseil d'administration élu par les membres.

À Sainte-Marguerite, les 85 élèves, de la maternelle à la sixième année, sont tous membres de la coopérative et participent d'une manière ou de l'autre aux activités de l'entreprise. Les plus vieux, ceux des cinquième et sixième années, s'occupent des finances, de la vente, de la facturation, de la comptabilité et de la direction. Les plus jeunes, y compris ceux de la maternelle coupent les tubulures en petits morceaux et les glissent dans une corde (de balle de foin) pour en faire des cordes à danser.

Les premières cordes ont été évidemment fabriquées pour les besoins de la communauté. Puis la nouvelle s'est répandue dans les villages voisins, dans tou-

te la région et même au-delà, grâce au site Internet de cette coop qui a pour nom Écolocorde. Lan passé, il y a eu une commande de 100 cordes des écoles privées. Les membres d'Écolocorde ont aussi contribué à l'aide humanitaire, en envoyant des cordes à danser au Guatemala et au Nicaragua. Ils en ont également donné en France et en Suisse, grâce à des relations d'amitié. En faisant état de ce rayonnement international lors d'une présentation vidéo aux récentes assemblées générales du Mouvement Desjardins, l'actuel président d'Écolocorde, Mathieu Colpron, âgé de 12 ans, terminait son exposé par cette exclamation: «Si ça continue comme ça, tout le monde va nous connaître!». Cela lui a valu une ovation de 2000 personnes.

2200 cordes et 5000 \$ en caisse

Jusqu'à maintenant, la petite coopérative a produit 2200 cordes à danser. Sa plus récente commande de 300 cordes lui est venue de l'Association régionale des sports de Chaudière-Appalaches. La commande a été remplie en deux semaines, mais il faut dire que les parents ont donné un coup de main aux enfants, dans des activités extrascolaires. Normalement, les activités de la coop ont lieu le lundi midi, et elle offre maintenant d'autres produits, comme des porte-clés et des anneaux de serviette.

Chaque corde est vendue au prix de 3 \$, mais il a fallu évidemment de l'argent pour lancer cette coopérative. Les enfants sont allés à la Caisse Desjardins du centre de la Nouvelle-Beauce, qui a une succursale à Sainte-Marguerite et ont pu obtenir en 2006 un prêt de 1000 \$. Devant le succès de l'entreprise, qui demeure essentiellement une expérience éducative, la caisse a décidé de transformer le prêt en un don. La coop a d'autres partenaires, donc CGAIR Système, le Centre des bâtisseurs, Cartomech et Plastique Mircon, qui contribuent d'une manière ou de l'autre comme fournisseurs, par exemple les moules dans lesquels on coule les poignées de la corde à danser, qui sont aussi en plastique. Bien sûr, les quatre titulaires enseignants, et quatre autres professeurs spécialisés, dont M. Boutin, qui viennent donner certains cours à l'école participent pleinement à ce projet rassembleur.

À ce jour, Écolocorde a accumulé des bénéfices de 5000 \$. L'argent revient à ses membres et est redistribué sous forme d'activités de groupe, en allant au cinéma ou visiter des musées. Il n'est toutefois pas question

de se lancer dans de folles dépenses. Lorsqu'il a été question d'avoir une machine à laver pour nettoyer les tubulures, Mme Morin a suggéré qu'on en achète une neuve. Les enfants ont dit non et ont préféré une machine d'occasion, dans un geste de protection de l'environnement. «Ils sont très conscients de l'environnement. Ils nous poussent et nous dépassent», avoue-t-elle.

Pour sa part, le président Mathieu Colpron est un communicateur naturel, qui parle bien et avec assurance. En quoi consiste son travail? «Je m'occupe de la compagnie, je vois si tout fonctionne, je participe aux réunions du conseil d'administration tous les deux mois», dit-il. Il croit que, grâce à Internet, la coop va prendre de l'expansion. Celle-ci a déjà attiré l'attention des médias et à ce jour, Écolocorde a reçu plusieurs distinctions, dont l'un des 13 prix Phénix de l'environnement 2007, remis par le ministre Raymond Bachand lui-même. Il y a eu également le prix de l'entrepreneuriat régional dans le volet jeunesse. «On vise maintenant des concours canadiens», souligne Mme Morin.

Quel est l'avenir de cette coop? Chaque année, il faut décider de continuer ou pas. Jusqu'à maintenant, les enfants voient cela comme une belle expérience, surtout un jeu pour les plus jeunes. Et pour les plus vieux aux deux dernières années du cours primaire? «C'est fascinant de les voir prendre des responsabilités qu'on n'imagine pas possibles pour des élèves de cet âge. Ils se rendent compte qu'ils sont dans la cour des grands», constate Mme Morin.

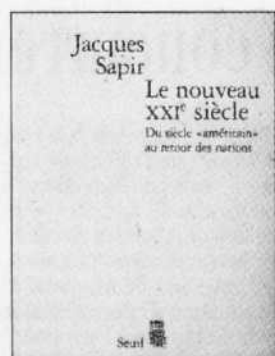
Écolocorde n'a toutefois pas été le premier exploit de cette école. En 2005, une bourrasque de 109 km/h avait balayé la cour de l'école au moment de la récréation. De retour en classe, un élève demanda ce qu'on pouvait faire avec un vent pareil. La question a déclenché une recherche qui a conduit jusqu'aux étudiants de Cap-Chat où il y avait déjà une éolienne. L'école L'Étincelle qui avait déjà sa radio étudiante décidait d'alimenter cette radio avec de l'énergie éolienne. On a trouvé l'équipement au Lac-Saint-Jean, on l'a acheté pour 12 000 \$. La caisse Desjardins y a mis 6000 \$, la municipalité et la commission scolaire chacun 3000 \$. Radio Étincelle fonctionne désormais avec cette source d'énergie et diffuse une demi-heure par jour. Le contenu est assuré par les élèves qui parlent d'environnement, présentent des bulletins de météo, font jouer de la musique, etc.

Le Devoir



Mathieu Colpron, président d'Écolocorde

VIENT DE PARAÎTRE

LE NOUVEAU XXI^e SIÈCLE

Jacques Sapir
259 pages
Les Éditions du Seuil

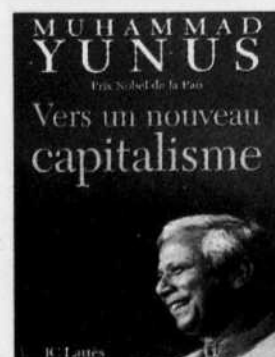
On imaginait un XXI^e siècle dominé par les États-Unis. Mais ce «siècle américain» a avorté entre 1997 et 2003. Sous nos yeux naît un nouveau XXI^e siècle, sans puissance régulatrice, marqué par un monde multipolaire et où la souveraineté nationale redevient un axe clé de la pensée politique. L'auteur s'attache à montrer quelles leçons la France et l'Europe devraient tirer d'une perception plus juste du siècle qui vient.

LES TERRITOIRES DE L'IMMOBILIER

Robert Sheitoyan et Jacques Saint-Pierre
293 pages
Les Éditions Guérin

Ce livre regroupe les réflexions des diplômés du programme de MBA pour cadres en immobilier ESG UQAM sur ce secteur. Il aborde 14 sujets d'intérêt, comme l'habitat, le

patrimoine architectural religieux, le divertissement immobilier, les zones portuaires, l'impact du télétravail sur l'immobilier, la réhabilitation du site du Royal Victoria et l'investissement immobilier international.



VERS UN NOUVEAU CAPITALISME

Muhammad Yunus
381 pages
Éditions JC Lattès
La puissance du capitalisme peut-elle contribuer à l'éradication de la pauvreté et à la réduction

des inégalités? Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006, propose une nouvelle forme d'activité économique, complémentaire au modèle classique, permettant de produire des avantages sociaux en ayant recours au libre marché. Tout comme le micro-crédit, la «social business» pourrait profondément renouveler le capitalisme.

TROIS LEÇONS SUR L'ÉTAT-PROVIDENCE

Gosta Esping-Andersen
138 pages
Les Éditions du Seuil

Pour beaucoup aujourd'hui, les dépenses de l'état-providence sont un coût qu'il s'agit sinon de réduire, en tout cas de contenir. Et

si elles devenaient un investissement? Un investissement dans l'avenir, non seulement pour protéger les individus contre les aléas de la vie, mais pour les aider à rester maîtres de leur destin tout en répondant aux défis économiques de demain?



FORTSUM SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.

Date de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires

L'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Fortsum Solutions d'affaires inc. a été remise au 26 mai 2008 à 10h (heure locale). L'assemblée sera tenue à l'Hôtel Germain-des-Prés, 1200, avenue Germain-des-Prés., à Québec (Québec).

Seules les personnes dont le nom figure dans le registre des actionnaires à la fermeture des bureaux le 18 avril 2008, ou leurs fondés de pouvoir, seront habilités à assister à l'assemblée et à y voter.

Par ordre du conseil d'administration

Sophie Lefrançois
Secrétaire

ÉDITORIAL

Miroir, miroir...

Vus d'ici, les élèves québécois riment avec catastrophe. Difficultés, retards, échecs, décrochage: la note générale laisse un goût amer. Curieusement, vus d'ailleurs, nos petits cancrs s'élèvent au rang de conquérants, dominant littéralement les classements. Miroir, miroir, qui dit vrai?

Lorsque l'on se regarde, on se désole. Lorsque l'on se compare, on se console. Voilà une maxime qui colle aux résultats en lecture, mathématiques et sciences obtenus par des élèves québécois. Soumis au Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) orchestré par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), nos disciples âgés de 13 ans ont brillé.

Voguant contre une impression générale de morosité, les Québécois testés au printemps 2007 ont fracassé tous les records et déclassé les autres provinces canadiennes. Un autre «mystère» Québec?

Pour le président du CMEC, Kelly Lamrock, ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, l'explication tient en partie au choix «dynamique» du Québec d'investir dans la petite enfance et d'encourager l'intervention précoce. Dans le *Globe and Mail*, le *success story* du Québec fut justifié d'une manière que bien peu chez nous ont hasardée: et si la fameuse réforme scolaire expliquait une partie de ce triomphe?

Au Québec, honni soit celui qui oserait formuler un tel rapport de cause à effet! Même si elle utilise à satiété le thème de la réussite des élèves pour soutenir nombre de ses revendications, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a réagi avec... retenue au succès des Québécois. Son message? Que l'on arrête donc de «se pêter les bretelles» pour se concentrer plutôt sur les tares et fléaux de l'école! Le syndicat d'enseignants a promptement étouffé le moindre lien — «pernicieux» — à établir entre cette réussite et la réforme. Et pourtant! Lorsque des épreuves internationales ont laissé croire dans le passé à un essoufflement des troupes, certains, dont la CSQ, n'ont pas hésité à placer la réforme au banc des accusés.

Même la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, n'a pas osé les cris et les vivats. Son attaché de presse a parlé de «signes encourageants» et a promis davantage lorsque tomberaient «les résultats d'une analyse plus approfondie». Là où le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et le *Globe and Mail* ont tenté d'expliquer la performance de nos élèves, chez nous, c'est motus et bouche cousue.

Ce silence ministériel s'explique, et bien tristement. Il tient au fait que l'on ne possède aucune donnée fiable permettant de faire valoir, sans risque de se tromper, l'impact de la réforme sur les apprentissages des élèves québécois du primaire et du secondaire. À défaut de pouvoir démontrer ce lien inextricable, mieux vaut donc rester de marbre.

Cela est-il possible? Le ministère de l'Éducation vient à peine de produire le document qui annonce l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme au secondaire. En somme, un dispositif destiné à mesurer l'impact des changements sur les apprentissages des élèves, notamment en soumettant des groupes témoins «avant» et «après» à des évaluations.

Bien que cela relève de la plus pure logique et de l'essentiel en matière d'évaluation des réformes, le dispositif en question arrive trop tard. Pour les enfants du primaire qui expérimentent les changements depuis 1999, aucune mesure objective ne subsiste. Et vogue l'impressionnisme!

Bien sûr, chaque évaluation présentera toujours ses faiblesses, le PPCE comme les autres. Mais ces mesures de la réussite de nos élèves composent somme toute un portrait qui renvoie à autre chose qu'une sempiternelle maussaderie minant l'entraîn des troupes. Recevons ces résultats pour ce qu'ils sont: un succès qui n'invite guère à se reposer sur ses lauriers mais plutôt à redoubler d'ardeur.

machouinard@ledevoir.com

Le forceps de Poutine

Après avoir violé l'espace aérien de la Géorgie en abattant un drone à la fin du mois d'avril, voilà que les autorités russes viennent d'ordonner une augmentation du contingent militaire que Moscou a déployé en Abkhazie. En recourant aux muscles, le Kremlin cherche, à court terme, à aiguïser comme jamais les velléités d'indépendance de cette province géorgienne où la grande majorité des individus sont russophones. L'objectif à moyen terme? Ebranler suffisamment la Géorgie pour rendre impossible son rattachement à l'OTAN. Détaillons.

Lors du sommet de l'Alliance atlantique tenu à Bucarest il y a un mois tout juste, tant la Géorgie que l'Ukraine ont obtenu ce qu'elles désiraient: la ferme assurance que leur intégration au sein de cette organisation était une question de temps. Pour Vladimir Poutine ainsi que pour tous les gradés russes, cette éventualité annonce un énorme cauchemar géopolitique.

Car si ces deux nations rejoignent l'OTAN, et notamment la Turquie, après la Bulgarie et la Roumanie, alors le poids de la Russie dans cette région stratégique du globe fondra comme neige au soleil. En fait, après avoir dominé la mer Noire depuis le règne de Catherine II au XIX^e siècle, le rôle de Moscou ne serait pas réduit à celui de figurant mais d'administrateur d'un littoral, le sien évidemment, qui ne serait plus que l'ombre de ce qu'il fut.

Vu le contexte, on ne sera d'ailleurs pas étonné d'apprendre que, parallèlement aux actions qu'elle mène en Abkhazie, la Russie s'emploie avec constance et obstination à déstabiliser l'Ukraine. Plus précisément, le Kremlin tenterait de diviser le pays avec l'espoir que le sentiment pro-russe très présent dans la partie orientale de ce dernier aille croissant. Et ce, afin de mettre à terme la main sur la... Crimée! Les Russes n'ont jamais accepté que cet avant-poste de leurs intérêts dans la mer Noire, et au-delà, soit offert aux Ukrainiens par Nikita Khrouchtchev en 1954. Et puisque le diable se cache dans les détails, soulignons que c'est à Sébastopol, en Crimée évidemment, qu'est stationnée la flotte russe de la mer Noire selon les termes d'un bail se terminant en 2017.

En toile de fond de cette histoire ou plutôt de ces histoires, il y a tous ces jeux, toutes ces manœuvres conçues, pesées, exécutées par Poutine. De quoi s'agit-il? Depuis plusieurs semaines maintenant, celui qui remettra les clés du Kremlin à Dmitri Medvedev après-demain s'applique à réduire à trois fois rien les pouvoirs dévolus au président de la Russie. En un mot, Poutine a transféré l'essentiel de ces pouvoirs à la Maison-Blanche, siège du premier ministre qu'il sera à compter de cette semaine. Ainsi, Poutine s'est fait élire grand patron de Russie unie, parti au pouvoir. Et alors? De ce poste, il sera en mesure de torpiller tous les projets, toutes les lois, toutes les politiques de Medvedev. Si ce dernier se montre trop volontaire, trop enclin à l'indépendance, Poutine pourrait amorcer, par exemple, une procédure de destitution. Bref, ce n'est pas demain qu'il va mettre un terme aux agissements observés sur le pourtour de la mer Noire.



Marie-Andrée Chouinard



LETTRES

Les jeunes ont raison

Je me sens personnellement interpellé par les initiatives de certains groupes de jeunes qui dénoncent le fait que l'industrie du tabac les sollicite directement ainsi que le fait que le tabac est facilement accessible aux mineurs; surtout dans les dépanneurs.

Je reconnais qu'il est inapproprié que des activités de marketing s'adressent, directement ou indirectement, à des mineurs. Nous, chez Imperial Tobacco Canada, ne cibons pas les mineurs et nous n'entendons pas le faire non plus. Cela fait partie intégrante de nos principes relatifs à la conduite des affaires.

Imperial Tobacco Canada ne produit pas et ne vend pas de cigareilles; pas plus que des cigarettes aromatisées, à l'exception des cigarettes menthol. Notre position est simple: les jeunes ne devraient pas fumer. Les gouvernements, les détaillants et l'industrie du tabac doivent travailler ensemble afin d'aborder cet enjeu et envisager des solutions pratiques.

L'accès trop facile aux produits du tabac est le premier enjeu pour ce qui est du tabagisme chez les mineurs. Afin d'empêcher que les mineurs aient accès aux produits du tabac, Imperial Tobacco Canada participe financièrement à des programmes tels que Opération Carte d'identité, un programme national du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac (CCFP) visant à aider les détaillants et leurs employés à ne pas vendre de produits du tabac aux mineurs.

Par ailleurs, nous pouvons remuer ciel et terre pour essayer d'enrayer le tabagisme chez les jeunes, mais si rien n'est fait pour contrer les ventes illégales du tabac, cela demeurera un

combat sans fin. Les jeunes canadiens ont facilement accès à des cigarettes à des prix dérisoires: 200 cigarettes pour environ 6 \$ (ou 3 cents la cigarette) sur le marché clandestin où les criminels qui exercent ce commerce illégal, ne demandent pas de preuve d'âge avant une transaction.

Une étude pilotée en 2007 montre que 30 % des cigarettes achetées au Québec et en Ontario sont des cigarettes illégales, sans contrôle de contenu ni de qualité et sur lesquelles aucune taxe n'est perçue. Dans le cadre d'une autre étude, une analyse de mégots de cigarettes recueillis à l'extérieur des cours d'école, montre un niveau élevé de l'usage de cigarettes illégales chez les mineurs. La proportion de cigarettes illégales atteint 35 %.

Ce fléau favorise l'usage du tabac chez les jeunes en plus de priver le pays de 1,6 million de taxes par année. Je vous invite à combattre ce problème avec autant d'ardeur.

Benjamin Kemball
Président et chef de la direction
Imperial Tobacco Canada
30 avril 2008

Un civisme qui s'entend

Certains se battent contre les échappements bruyants depuis des années. D'autres vendent leur résidence pour ce motif précis. Pour tout le Québec, à la faveur de la mode du «tuning», 90 000 voitures et 50 000 motos seraient équipées de silencieux trafiqués, s'ajoutant à cela des dizaines de milliers d'«autos-canon» munies de caissons d'extrêmes graves causant des ravages. Car il s'agit d'énormes dépassements des seuils de confort auditif: ces engins propulsant de 90 à 110 décibels, ce qui signifie 20 à

40 fois plus bruyants qu'ils ne devraient être.

Plusieurs bafouent la loi, d'autres pensent que tout est permis. Le Regroupement québécois contre le bruit croit indispensable la tenue d'une campagne de sensibilisation de manière à développer quelque chose qui existe trop peu: le civisme sonore. Les autorités québécoises devront prendre leurs responsabilités à cet égard, ce qui n'est pas le cas maintenant. Les municipalités et les services policiers devront continuer de s'en mêler avec plus de conviction. Les oreilles des citoyens ne sont pas des poubelles à bruit: pourquoi alors ne pas nous préparer ensemble de belles saisons vivables pour tous, y compris sur le plan sonore? Bon printemps!

André Clermont
Membre du Regroupement québécois
contre le bruit
Québec, 30 avril 2008

Le Québec dort

Vous me regardez dans les yeux, vous membres s'engourdissent, vous fermez les yeux... Vous vous endormez et vous ne pensez plus à rien... Sauf aux séries éliminatoires, au nouveau Casino... vous oubliez la hausse du pétrole, la fermeture des usines, les misères de l'industrie forestière, le déclin du français au Québec, et à Montréal en particulier, les milliards du fédéral dépensés pour une guerre qui ne nous concerne pas. Résultat: le PLQ monte régulièrement dans les sondages. Surtout... Surtout... ne réveillez pas le bon peuple... Il croit vivre dans un Club Med... libéral.

Robert Giroux
Lachenaie, 30 avril 2008

LIBRE OPINION

Les dérives de la concurrence interuniversitaire

DENIS MONIÈRE

Professeur de science politique
à l'Université de Montréal

La concurrence effrénée que se livrent les universités québécoises dans la chasse aux clientèles entraîne des effets pervers. On a vu ces dernières années les universités se lancer dans de vastes projets de développement immobilier et de délocalisation qui visent à phagocytiser les clientèles des autres universités.

Ainsi, l'Université de Rimouski a installé une succursale à Lévis, plus imposante que l'université-mère, afin de concurrencer l'Université Laval; l'Université de Sherbrooke a entrepris de gonfler son campus de Longueuil pour drainer les clientèles des universités montréalaises; l'Université de Montréal développe des programmes à Trois-Rivières et à Ville de Laval, et l'Université Laval s'est elle aussi délocalisée en région pour la même raison.

À la concurrence sur le territoire national s'ajoute la concurrence sur la scène mondiale, car, ne l'oublions pas, nous sommes à l'ère de l'internationalisation des savoirs. Les universités québécoises sont en rivalité les unes avec les autres pour attirer le plus grand nombre d'étudiants étrangers. Pour ce faire, non seulement faut-il que les professeurs soient bien classés dans les index de citations, mais il faut aussi atteindre les plus hauts échelons dans les classements nationaux (Maclean's University Ranking) et internationaux des universités (The Times World University Ranking, Academic Ranking of World University) qui sont, faut-il le rappeler, outrageusement dominés par les universités américaines.

Mais l'excellence des professeurs ne suffit pas à établir la bonne réputation de nos institutions. Celles-ci doivent encore être proactives sur le marché international des étudiants.

Ainsi, on apprendait la semaine dernière dans *Le Devoir* que l'Université du Québec s'est installée à Paris où elle a ouvert un bureau de promotion, afin de favoriser la mobilité internationale des étudiants et d'établir des partenariats avec les universités françaises.

L'Université de Montréal a elle aussi adopté une stratégie d'internationalisation. Elle prévoit ouvrir un bureau à Paris pour la représenter auprès des milieux universitaires français. Le geste de l'Université du Québec accélérera sans doute la réalisation de ce projet. On peut parier que Laval, Sherbrooke et McGill et Concordia ne voudront pas être en reste; pour jouer le jeu de la concurrence, ces universités enverront sans doute bientôt des émissaires à Paris.

Alors que les universités québécoises accumulent année après année des déficits et se plaignent de sous-financement, pourquoi se lance-t-on dans cette concurrence effrénée sur le territoire français? Pourquoi dépensera-t-on collectivement autour d'un million de dollars pour développer les relations universitaires avec la France alors qu'elles sont déjà excellentes et que l'on se plaint même dans certaines officines à Québec qu'il y a trop d'étudiants français qui viennent dans nos universités?

Conquête

Ces stratégies débridées d'internationalisation découlent du système de financement des universités. Puisque la subvention de fonctionnement de chaque université dépend du nombre d'étudiants recrutés, puisque le recrutement sur le marché local est saturé, les universités se lancent en ordre dispersé à la conquête des marchés extérieurs. Plus elles attireront d'étudiants étrangers, plus elles augmenteront leur enveloppe budgétaire. Elles font le pari qu'en ayant chacune un représentant en France, elles sauront mieux vendre leur institution et

capturer de nouvelles clientèles. Mais pourquoi s'arrêter en route et ne pas aussi installer des représentations ailleurs dans le monde, comme au Mexique ou en Chine, ce que projette aussi de faire l'Université de Montréal?

Cette logique frôle l'absurdité surtout lorsque l'on sait que les recteurs des universités ont demandé eux-mêmes la fermeture du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ) qui avait précisément pour mission de faire collectivement ce que les universités québécoises veulent faire individuellement. Or, le CCIFQ, qui représentait l'ensemble des universités québécoises, avait réussi depuis plus de 20 ans à relancer la coopération universitaire avec la France, il avait développé des programmes intégrés et des partenariats avec les universités françaises et même européennes, toute chose que se proposent de faire nos futurs représentants universitaires en France.

Ne s'agit-il pas d'un gaspillage de fonds publics? Pourquoi les universités québécoises ne peuvent-elles pas agir en concertation et en coopération? Comme contribuables, nous investissons déjà beaucoup dans la représentation du Québec à l'étranger. Nous avons des délégations qui ont le mandat de promouvoir nos institutions universitaires à l'étranger. Au lieu de renforcer ce qui fonctionnait bien, on est en train de disperser de trop maigres ressources. Voilà comment la concurrence engendre des contradictions et des dépenses inutiles.

Le ministère de l'Éducation serait avisé de freiner ces appétits de représentation internationale et de revenir à une action collective de représentation universitaire, car il en coûtera plus cher au contribuable de financer la multiplication des opérations de visibilité universitaire à l'étranger que de soutenir un organisme qui représente l'ensemble des universités comme c'était le cas avec le CCIFQ.

IDÉES



Jean Charest, en parlant de la situation de son gouvernement, utilise le mot cohabitation. Chose certaine, à la lumière de la comparaison avec la situation française, le mot cohabitation s'applique difficilement au Québec

Gouvernement de cohabitation ou gouvernement minoritaire?

ANTONIN-XAVIER FOURNIER

Professeur de science politique au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

On a pu remarquer récemment l'appropriation bien personnelle du mot «cohabitation» par le premier ministre Jean Charest pour qualifier la nouvelle situation dans laquelle se trouve son gouvernement depuis mars 2007.

Faisant directement référence à la situation qui a prévalu en France à trois occasions entre 1986 et 2002, M. Charest se dit satisfait de son «gouvernement de cohabitation». La formule, qui semble venir de ses proches conseillers, reflète, paraît-il, la nouvelle réalité institutionnelle et est plus constructive que la terminologie, jugée péjorative, de «gouvernement minoritaire». Au-delà de la sémantique cependant, s'agit-il là du terme juste?

La cohabitation en France

Le mot cohabitation, au sens politique du terme, est apparu quelque temps avant la victoire de la droite aux élections législatives de 1986, élections qui provoquèrent la première cohabitation entre un président et un premier ministre d'allégeance partisane antagoniste. C'est qu'en effet, le gouvernement de la France, contrairement à celui du Québec, n'est pas sous l'impulsion d'un seul homme — le premier ministre — mais plutôt sous la gouverne conjointe d'un président, élu au suffrage universel, et d'un premier ministre, responsable devant l'Assemblée nationale.

Entre 1958 et 1986, le président et le premier ministre, même s'ils pouvaient présenter des divergences d'opinion, émanaient de la même famille politique, ce qui a eu pour conséquence de consacrer la prééminence du chef de l'État sur le chef de gouvernement. Ainsi, en période de concordance des

majorités présidentielle et parlementaire, le président s'est peu à peu approprié les prérogatives du premier ministre, laissant à ce dernier le rôle ingrat de second capitaine du navire.

Majorité réfractaire

Cependant, lors des élections législatives de 1986, et par la suite en 1993 et 1997, la volonté populaire exprimée à l'occasion des élections législatives a porté au pouvoir une majorité parlementaire réfractaire au président et dont le chef, devenu premier ministre, avait pour objectif explicite de remettre en cause le programme politique du chef de l'État.

En ces circonstances, on observe une inversion des pouvoirs au sommet de l'exécutif dualiste et le président doit s'effacer pour laisser au premier ministre le soin de diriger et de conduire la politique de la nation. La cohabitation française repose donc sur deux principes essentiels. Premièrement, un exécutif qui est sous l'autorité concurrente de deux individus et dont la légitimité populaire repose sur des assises distinctes (élection présidentielle et élections législatives). Deuxièmement, la coexistence d'un président élu sur la base d'un programme politique et d'un premier ministre, s'appuyant sur une majorité à l'Assemblée nationale, dont l'objectif principal est de remettre en question le programme présidentiel.

La cohabitation américaine

Aux États-Unis, on retrouve aussi des situations de concordance et de discordance des majorités entre le président et le Congrès. Cette situation est appelée *divided government*. Cependant, aux États-Unis, contrairement à la France, il n'y a pas véritablement de possibilités pour la majorité au Congrès de prendre la direction gouvernementale; l'exécutif demeure en effet sous l'impulsion du président qui a, en plus, les moyens institutionnels de s'opposer à une majorité réfractaire grâce au veto présidentiel.

En outre, la majorité qui s'oppose au président n'est pas aussi disciplinée et unie qu'en France de sorte que le président jouit, même en période de *di-*

vided government, d'une marge de manœuvre dont le président français ne peut disposer.

Le cas du Québec

Dans les pages du *Devoir* et aussi à quelques occasions dans ses interventions, Jean Charest, en parlant de la situation de son gouvernement, utilise le mot cohabitation et allant de sa propre définition: «C'est le bon terme pour illustrer ce que nous vivons. [...] Parce que les décisions que nous prenons à l'Assemblée nationale du Québec se font avec les autres partis politiques qui y habitent et aussi parce qu'aucun des trois partis ne peut agir seul.» Cette définition est-elle juste?

Chose certaine, à la lumière de la comparaison avec la situation française, le mot cohabitation s'applique difficilement au Québec. D'abord, en raison du fait que le pouvoir exécutif n'est nullement entre les mains de deux personnes. Ensuite et surtout, parce que le gouvernement n'est pas composé de membres des autres formations politiques dont l'objectif principal est de mettre en œuvre un autre programme politique.

Finalement, lors de la cohabitation, le gouvernement, même s'il est en opposition avec le président, est majoritaire à l'Assemblée nationale. Peut-on parler alors de *divided government* comme aux États-Unis? Rien n'est moins sûr, car là aussi la comparaison est boiteuse.

Un mot qui ne convient pas

Certes, comme aux États-Unis, le pouvoir exécutif demeure entre les mains du même homme, mais, manifestement, le premier ministre du Québec peut, contrairement au président américain, s'appuyer sur des parlementaires disciplinés. Aussi, le premier ministre du Québec ne peut s'opposer, par veto, à la volonté des parlementaires.

De toute évidence, le mot cohabitation convient mal à la situation du gouvernement du Québec. Pourquoi ne pas conserver alors l'expression consacrée? Sans majorité, dans la tradition britannique, un gouvernement est minoritaire. D'une certaine façon, le premier ministre a sans doute raison de chercher un terme qui reflète sa volonté de collaborer avec l'opposition en proposant sa «cohabitation à la québécoise».

Modernisation de TV5 Monde

Une réussite à laquelle le Québec a contribué

CHRISTINE ST-PIERRE

Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

L'accord intervenu au sujet de la modernisation de TV5 Monde, après neuf mois d'intenses négociations, est une réussite. Fruit d'une fructueuse négociation entre la France et les gouvernements partenaires de TV5, et des interventions du Québec et du Canada, cet accord permet en effet de préserver les fondements et les acquis de cet outil de rayonnement de la Francophonie, à savoir son caractère multilatéral, son esprit coopératif, sa programmation diversifiée et plurielle ainsi que son indépendance éditoriale.

Le Québec a joué un rôle significatif dans ces négociations. Comme ministre responsable du dossier, dès que j'ai pris connaissance de l'intention de la France, j'ai utilisé toutes les tribunes à ma disposition pour réaffirmer notre attachement à cet outil télévisuel exceptionnel et éviter qu'il devienne une simple filiale du holding mis sur pied par la France.

Caractère multilatéral

Cette position du Québec a été maintenue à la 20^e Conférence des ministres responsables de TV5 à Lucerne, le 9 novembre dernier, où j'ai fermement défendu le caractère multilatéral de la chaîne, sa programmation généraliste ainsi que le pluralisme de son information. Afin de donner du poids à notre position, j'ai obtenu, le 14 décembre 2007, l'appui unanime de l'Assemblée nationale dans une déclaration où je réitérais l'importance de TV5 Monde pour le rayonnement international de la production télévisuelle du Québec.

De plus, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, est intervenu personnellement auprès du président de la France, M. Nicolas Sarkozy, pour lui faire part de nos inquiétudes quant à l'autonomie de cette chaîne que nous finançons aux côtés de la France, de la Belgique, de la Suisse et du gouvernement du Canada. Il a aussi obtenu l'appui du premier ministre canadien, M. Stephen Harper.

Des représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du ministère des Relations internationales ont participé à toutes les réunions tenues depuis l'été 2007 et qui ont conduit à l'accord de principe convenu hier à la satisfaction de toutes les parties.

Autonomie reconnue

À l'été 2007, le président Sarkozy avait manifesté son intention de lancer une réforme de l'audiovisuel extérieur de la France. Pour le Québec, comme pour les autres partenaires de TV5 Monde, cette réforme était très préoccupante, car elle laissait entrevoir en quelque sorte une mainmise de la France sur la ligne éditoriale de la chaîne francophone.

L'entente conclue mardi reconnaît l'autonomie de TV5 Monde par l'abandon du projet de fusion des rédactions au sein du holding. Elle donne l'occasion aux experts en radiodiffusion de tous les pays partenaires d'occuper des postes-clés au sein de la chaîne. L'entente limite à 49% la proportion des actions pouvant être détenues par le même groupe dans TV5 Monde, ce qui empêche que la chaîne devienne une filiale du holding.

Diversité culturelle

Cet accord prévoit aussi qu'une plus grande place sur les ondes de TV5 Monde sera progressivement accordée aux émissions provenant de la Francophonie — pouvant atteindre 30% —, ouvrant ainsi la porte à une programmation encore mieux la diversité culturelle francophone. De plus, l'entente prévoit des rapprochements entre TV5 Monde et des chaînes membres du holding français au chapitre de la distribution et de la commercialisation ainsi qu'en recherche et développement. Ces collaborations auront pour effet de rendre TV5 Monde plus compétitive dans l'environnement médiatique mondial.

Je remercie au premier chef le gouvernement du Canada qui préside la conférence des ministres responsables de TV5 ainsi que tous les gouvernements partenaires de la chaîne pour la solidarité et l'esprit de collaboration manifestés pendant les travaux et négociations des derniers mois. Et je félicite de leur nomination M. Alain de Pouzilhac à titre de président de TV5 Monde et Mme Marie-Christine Saragosse à titre de directrice générale de la chaîne.

Écrivez-nous!

Le *Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Doctorants à vendre

JEAN-FRANÇOIS FORTIER

Doctorant en sociologie à l'UQAM et professeur en sociologie au Cégep de Sherbrooke

Selon les auteurs d'une étude portant sur les doctorants québécois réalisée pour le compte du Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (CNCS-FEUQ) et dont *Le Devoir* a rendu compte dans ses pages le mercredi 30 avril, il serait impératif de rendre les étudiants du troisième cycle plus «attrayants» pour les entreprises.

Pour ce faire, on propose notamment d'introduire davantage de «compétences pratiques» au niveau de la formation supérieure, par exemple au chapitre de la gestion des projets de recherche ou des procédures d'obtention de brevets. Dans cette veine, après les sempiternelles dénégations de la prétendue tour d'ivoire dans laquelle les universitaires seraient confinés, un journal concurrent y est même allé d'un appel à «crever la bulle universitaire»: pourquoi pas des agences indépendantes pour juger de la qualité des formations et des projets, se questionnent nos chercheurs? Si l'on voulait achever d'éliminer toute forme de pensée autonome dans ce monde, on ne s'y prendrait pas autrement.

Industrie du savoir

Mais il n'y a pas tout à fait de quoi être surpris. Depuis plusieurs années, la voie en était déjà tracée. Parallèlement à la réduction de la culture en industrie culturelle (la musique en industrie du disque, l'humour en industrie de l'humour, la littérature en industrie de l'édition, etc.), on fit de même avec la connaissance, réduite à l'information et à l'industrie qui la produit et la commercialise.

Ne restait plus qu'à mater les résidus qui, souvent bien malgré eux, coûteux investissements en «recherche et développement» oblige, résistaient. Le mot d'ordre était né: nous sommes entrés dans l'«économie du savoir» où, précisément, toutes les formes de savoir devaient être mobilisées dans la grande concurrence économique universelle sous peine d'être condamnées.

Transformer l'enseignement

«Se brancher sur le monde» signifiait dès lors pour les universités la nécessité de transmuter l'enseignement en «formation à la recherche», de raccourcir les temps et les exigences de la formation, de valoriser la constitution d'équipes de pointe où les étudiants n'ont plus qu'à opérationnaliser les programmes de recherche dûment subventionnés et, surtout, à ouvrir les valves des «partenariats» avec le monde des af-

fares, réputé faire plus partie du «vrai monde» que quiconque. De l'immobilier en mode PPP avec ça?

A bien y penser, puisque tout cela est largement entamé, en effet, pourquoi ne pas terminer le travail et rendre obligatoire un certificat en «sciences de la gestion» à tous les «étudiants-chercheurs»? Pourquoi diantre avons-nous pris tant de temps avant d'y penser: un physicien, un mathématicien, un philosophe ou un sociologue méritent-ils moins que le meilleur de ce que l'on offre en pharmacologie, c'est-à-dire un cours de marketing?

Doctorants à vendre

Et tant pis si une part importante des champs de connaissance s'épuise faute de ressources, si l'idéal d'une pensée autonome est broyé dans la recherche-marchandise et si les étudiants sont lancés dans une course à l'employabilité pour ces carrières passionnantes que nous offrent les entreprises à capital de risque!

De toute façon, si le journaliste moyen, l'animateur de variété ou quelconque employeur ne peuvent pas comprendre ce qui est dit ou écrit, c'est la preuve de l'hermétisme et de l'inutilité de la connaissance ainsi produite. Alors, voilà la solution que je propose: coter les doctorants en bourse et laisser le marché décider de la valeur de leur adaptation! Avec sur le fronton des universités: doctorants à vendre.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungler (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Laurence Clavel (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélier (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spéciale (Québec), Monique Bhéret (Ottawa), LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chretien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Genevieve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebar, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, Olivier Zuida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

CÉTACÉS

SUITE DE LA PAGE 1

un spécialiste de la biologie marine qui a réalisé plusieurs études sur les espèces de cétacés de la Méditerranée. «Il existe déjà un accord sur la protection des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et des zones atlantiques avoisinantes [entré en vigueur en 2001]. Cet accord prévoit un bon nombre de mesures, y compris l'établissement d'aires marines protégées, des programmes d'actions spécifiques, le contrôle des opérations de pêche, le suivi des populations, des recherches sur les échouages, l'étude des situations qui provoquent des collisions avec les navires, etc. Le problème est que les pays se sont engagés à protéger les cétacés, mais l'engagement, aussi important soit-il sur papier, n'est pas suffisant. Il faut que des actions soient engagées, ce qui ne se fait pas.»

Problèmes multiples

Les menaces tendent en effet à se multiplier depuis quelques années. C'est le cas des engins de pêche, qui provoquent la mort de dizaines, voire de centaines de cétacés annuellement. «La pêche avec les filets maillants dérivants est une grande menace, explique d'ailleurs Giuseppe Notarbartolo di Sciara. Elle est illégale, mais néanmoins pratiquée. Cette méthode est responsable du décès prématuré de spécimens de plusieurs espèces, dont des cachalots, des dauphins bleus et blancs, des baleines à bec de Cuvier, des dauphins de Risso et des globicéphales noirs.» L'intensification régulière de l'effort de pêche entraîne également une diminution des ressources alimentaires des cétacés, selon ce spécialiste.

Conséquence d'une circulation maritime frénétique, les collisions avec les navires sont en outre très fréquentes, selon les biologistes, quoique difficiles à documenter avec précision. Les bateaux rapides qui circulent entre le sud de la France et la Corse, mais aussi vers l'Italie seraient particulièrement meurtriers. «Les navires de très grande vitesse qui circulent dans la mer Ligurienne [dans le secteur de la Corse] sont très dangereux. Il y a aussi les cargos, les pétroliers, les navires de croisières, etc.», affirme Richard Sears, un spécialiste des grands cétacés qui a participé à des travaux de recherche sur les orquals communs dans cette région.

Sans compter que ces lignes maritimes rapides se multiplient un peu partout en Méditerranée. Le orqual commun, deuxième animal de la planète en taille avec ses 24 mètres, serait la principale victime de ces collisions, devant le cachalot. La situation est également difficile pour les groupes de dauphins et de globicéphales qui vivent dans la zone du détroit de Gibraltar, où passent 100 000 navires chaque année.

Soupe toxique

La progression de la pollution maritime a également de quoi faire le craindre le pire. A titre d'exemple, d'après un rapport du Fonds mondial pour la nature, plusieurs centaines de milliers de tonnes d'hydrocarbures sont déversées chaque année dans les eaux de la Méditerranée. Outre les effets locaux de marées noires plus ou moins importantes, ces déversements constituent une menace dont les effets à long terme sur les cétacés et les autres espèces vivantes sont encore mal connus. Beaucoup de décharges publiques situées en bord de mer rejettent par ailleurs dans l'eau des produits nocifs pour la plupart des organismes marins.

Les rejets toxiques liés aux activités industrielles sur le littoral, composés chlorés et métaux lourds en particulier, sont aussi la cause d'une pollution inquiétante, car elle s'accumule tout au long de la chaîne alimentaire. C'est ainsi que les concentrations en métaux lourds mesurées dans les tissus des cétacés atteignent des niveaux très élevés. Ces concentrations de toxiques pourraient être à l'origine de l'affaiblissement des systèmes immunitaires et reproducteurs des cétacés.

Depuis six mois, le Centre d'étude des cétacés de Méditerranée observe que différentes espèces de dauphins sont frappées par un virus mortel. Plus de 150 carcasses ont déjà été recueillies sur les côtes méditerranéennes. Les vétérinaires de ce centre croient que la pollution pourrait favoriser les infections, en attaquant les défenses naturelles des animaux. «Des taux anormalement élevés de BPC et de DDT ont été détectés sur des dauphins échoués en France et en Espagne. Ils dépassent parfois les valeurs les plus élevées jamais décelées chez un mammifère sauvage», soulignent-ils sur leur site Internet.

Des taux élevés de cadmium, de mercure et de cuivre ont également été retrouvés dans leur chair. Cette situation n'est pas sans rappeler l'état critique des bélugas de Saint-Laurent, dont les spécimens retrouvés morts sont traités comme des déchets dangereux. Même les débris les plus divers sont omniprésents en Méditerranée, selon ce qu'a pu constater de visu Richard Sears, qui a étudié le orqual commun dans la région. «On dirait qu'il y a du plastique dans chaque mètre cube d'eau», laisse-t-il tomber.

La liste rouge s'allonge

Résultat, la situation de trois espèces de baleines et de dauphins, à savoir le cachalot, le dauphin commun et le dauphin à gros nez, est «critique». Une autre espèce — l'épaulard, dans le détroit de Gibraltar — est menacée d'extinction «immédiate», prévient Giuseppe Notarbartolo di Sciara. Même le dauphin commun, autrefois l'espèce la plus répandue en Méditerranée, figure désormais sur la liste rouge des espèces en danger établie par l'Union mondiale pour la nature. Cette espèce a disparu de la mer Adriatique en raison de l'activité humaine, et elle pourrait bien disparaître localement de la mer Ionienne à brève échéance.

Et toutes les espèces, croit-on, sont menacées à moyen terme. Afin de s'attaquer à ces problèmes, des organismes spécialisés dans la recherche et la protection se sont associés pour créer un nouveau réseau qui se consacre à la réduction des impacts de l'activité humaine sur les populations de cétacés, la «Cetacean Alliance». Cette coalition regroupe des membres basés en Allemagne, en Autriche, en Croatie, en Espagne, en Grèce, en Italie, au Royaume-Uni, en Slovaquie et en Suisse, ce qui représente plus de 100 000 membres, dont plusieurs chercheurs spécialistes des mammifères marins.

Le Devoir

SCÉNARIO

SUITE DE LA PAGE 1

Ainsi, dans un courriel jusqu'à présent non rapporté dans les médias, le chef de la direction financière du Parti conservateur pendant la dernière campagne, la comptable Susan Kehoe, explique qu'elle cherche désespérément avec le publicitaire Andrew Kumpf le moyen de faire passer la facture de publicité sur le compte des candidats québécois. L'échange se produit entre elle et M. Kumpf, le directeur général du Parti, Mike Donison, ainsi que l'avocat Paul Lepsoy, celui-là même qui défend aujourd'hui le PC contre Elections Canada à propos de ce stratagème financier.

«Considérant qu'il y a un potentiel de 67 circonscriptions qui pourraient tirer profit de notre campagne de publicité, j'ai demandé à Andrew s'il était capable de circonscrire lesquelles seraient les plus grandes bénéficiaires», écrit Mme Kehoe à 15 h 40, le 14 décembre 2005.

«Il m'est revenu avec ceci, continue-t-elle: Ville de Québec (TV) - 8 circonscriptions, région de Gatineau (TV) - 3 circonscriptions, Sherbrooke (TV) - 7 circonscriptions. Pour la radio - 15 circonscriptions. Ce qui fait que, pour notre achat au Québec de 800 000 \$, nous aurions 18 circonscriptions pour le volet télévisé et 15 circonscriptions pour le volet radio, dont une seule ne fait pas partie des 18. Si nous divisons la facture de 800 000 \$ par 18 circonscriptions, est-il possible de penser qu'un achat média de 45 000 \$ serait trop élevé pour chacune de ces circonscriptions?»

L'échange électronique contenu dans les documents judiciaires ne semble pas être complet, car l'on n'y retrouve pas la réponse de M. Donison à Mme Kehoe. Mais on comprend par le courriel qu'il envoi 34 minutes plus tard au publicitaire que sa réponse était positive.

SUITE DE LA PAGE 1

Dow, selon le *Tribune*, aurait essayé de s'en tirer avec un nettoyage moins coûteux, mais Mary Gade a rompu les pourparlers en janvier en l'accusant de compromettre la sécurité publique et les équilibres écologiques. C'est alors que Dow a décidé d'intercéder auprès de Washington pour se plaindre de la trouble-fête.

La dioxine fait partie des 12 toxiques dont l'élimination totale fait l'objet d'un traité international. Cette molécule est réputée cancérigène et capable d'altérer le code génétique. L'EPA le reconnaît aujourd'hui après deux décennies de déni alors que faisait rage la bataille des vétérans du Vietnam contaminés à l'Agent Orange, un mélange de deux pesticides contenant des dioxines, que l'armée américaine a épandue par avion sur le Nord-Vietnam. Dow Chemical savait depuis les années 60 que la dioxine constituait un des pires poisons jamais inventés par les humains, mais, comme d'autres multinationales, elle a minimisé, voire nié les preuves qui s'accumulaient.

Encore tout récemment dans sa bataille contre Mary Gade, elle prétendait, notait *The Tribune*, que les poëles à bois et les feux de forêt plutôt que ses installations avaient contaminé le cours d'eau, que les gens n'étaient pas vraiment menacés par les dioxines sauf s'ils mangeaient la terre contaminée et que, de toute façon, ils s'en tireraient tout au plus avec une dermatite de type chlore-acné.

L'administratrice démissionnaire du bureau de l'EPA dans le Midwest a déclaré aux journaux locaux qu'en tant que responsable de l'application de la loi, elle avait la responsabilité de défendre l'intégrité et la sécurité de la population et de l'environnement. «Le problème, a-t-elle ajouté, est là depuis plus de 30 ans, et il est inadmissible que rien n'ait encore été fait.»

«Nous savons de notre côté que Dow est responsable. La question maintenant est de savoir quand quelque

«Andrew, écrit-il, nous avons besoin de 8 circonscriptions en plus des 18 que tu as choisies. Quelles sont les huit circonscriptions les plus susceptibles de recevoir n'importe lesquelles de ces publicités et nous irons avec celles-là. Es-tu capable de nous donner des noms précis? Sinon, fais-le moi savoir et je vérifierai avec notre équipe du Québec.»

A un moment, le publicitaire Kumpf rappelle à Mme Kehoe que la campagne prévue comprendra un volet radiophonique anglophone. «Nous pourrions donc inclure n'importe quelle circonscription urbaine de Montréal, mais si vous connaissez des circonscriptions anglophones, il serait mieux d'utiliser celles-là spécifiquement.» Cinq circonscriptions anglophones de Montréal ont été «utilisées», selon les documents d'Elections Canada.

Le décompte se poursuit. En désespoir de cause, M. Kumpf suggère Saint-Hyacinthe-Bagot «dont la portion dans l'est, près d'Acton, reçoit quelques signaux télévisuels de Sherbrooke et quelques signaux radio limités de Sherbrooke et Québec», écrit-il. «Il nous en manque toujours un et je ne sais vraiment plus quoi suggérer.» Ce à quoi Mike Donison répond: «Pourquoi ne pas choisir une circonscription qui jointe une de celles déjà choisies et y aller avec cela?» Il est 17 h 27 et c'est le dernier courriel disponible de cet échange. Ils auront atteint leur but puisque 27 circonscriptions ont été utilisées pour le système du «in and out».

Susan Kehoe occupe maintenant le poste de M. Donison par intérim, depuis que celui-ci est allé travailler au cabinet du ministre Peter Van Loan. Elle sera encore responsable des finances du Parti conservateur lors de la prochaine campagne électorale.

Des détails de poids

La détermination de l'identité de la personne qui a commandé des publicités pendant la campagne électorale n'est pas un détail, tant s'en faut. Selon la loi électorale, un parti politique national est soumis à une

limite de dépenses. Chacun de ses candidats est aussi soumis à une limite individuelle, distincte. Pour déterminer si une dépense est nationale ou locale, et donc imputée au parti plutôt qu'à un candidat afin de respecter des plafonds, Elections Canada considère qui a «payé» et «engagé» une dépense. Dans ce cas-ci, Elections Canada soupçonne le Parti conservateur d'avoir simplement voulu dépasser son plafond national et d'avoir imputé à ses candidats l'excédent des dépenses pour avoir l'air de se conformer à la loi.

Le Parti conservateur a ainsi versé près de 1,4 million de dollars à 67 de ses candidats (dont 761 000 \$ à 27 candidats du Québec), argent qui lui est revenu aussitôt pour payer les publicités, d'où l'expression «in and out». Comme le parti national avait presque atteint son plafond de dépenses permises, le PC aurait dépensé 1,1 million de plus que permis.

Les publicités achetées ont d'autant plus fait sourcilier qu'à Québec, il s'agissait dans certains cas de la publicité vantant les cinq vedettes conservatrices: Josée Verner, Maxime Bernier, Lawrence Cannon, Jean-Pierre Blackburn et Daniel Fournier. Seul ce dernier n'a pas été élu. Les quatre autres ont été nommés ministres. Or, seuls les trois premiers ont contribué au contesté achat groupé des publicités, et chichement de surcroît. Ce sont les autres candidats, dont la victoire n'avait été prévue par personne, qui ont payé.

C'est qu'en général, ces candidats n'avaient pas dépensé beaucoup pour leur propre campagne qu'ils pensaient perdue d'avance. Il leur restait donc une confortable marge de manœuvre pour assumer les dépenses du parti. C'est le cas notamment de Sylvie Boucher, élue dans Beauport-Limoilou (Québec), qui a payé plus de 37 000 \$ pour vanter Josée Verner. Mme Verner, elle, a payé 9300 \$...

Le Devoir

AGENCE

SUITE DE LA PAGE 1

chose commencera à changer sur le terrain», a confirmé de son côté Ralph Dollhopf, directeur associé du bureau régional du Superfund des États-Unis. Le Superfund est alimenté par des versements des entreprises polluantes pour permettre de nettoyer les sites orphelins les plus contaminés.

Une enquête troublante

D'autre part, une enquête menée auprès de milliers de chercheurs et scientifiques de l'EPA l'automne dernier a révélé, il y a un peu plus d'une semaine, que des centaines d'entre eux affirment avoir été l'objet de pressions politiques pour modifier les conclusions de leurs analyses ou pour tripoter les données de leurs recherches.

Cette enquête a été réalisée par la Union of Concerned Scientists. Ce groupe a fait parvenir des questionnaires en ligne à 5500 scientifiques de l'EPA. Il a reçu 1586 réponses, et la majorité des répondants avaient plus de 10 ans d'expérience dans cette institution qui est l'équivalent de notre ministère fédéral de l'Environnement, à une différence majeure près: l'EPA a été conçue pour échapper à la courte vision électorale des politiciens, et ses décisions sont en principe dictées par la loi et fondées sur la meilleure science disponible. Mais depuis 25 ans, la Maison-Blanche a neutralisé cette indépendance par des nominations éminemment politiques.

Selon le sondage, 60 % des répondants — 889 en tout — ont affirmé avoir été l'objet de pressions de la part de leurs supérieurs hiérarchiques pour atténuer leurs conclusions lorsqu'ils analysent des projets ou lorsqu'ils conçoivent des règlements.

Près de 400 chercheurs ont affirmé avoir été témoins d'interprétations partiales de leurs recherches par leurs supérieurs. Et 284 ont affirmé avoir été témoins «d'une utilisation sélective ou incomplète de données de recherche aux fins de justifier une conclusion réglementaire». Enfin, 224 scienti-

fiques ont dit avoir été incités à «exclure de façon inappropriée ou à altérer des informations techniques» dans des documents officiels. Plus de 200 ont aussi affirmé s'être retrouvés dans des situations où eux-mêmes ou des collègues ont dû présenter des objections ou devoir démissionner de différents projets «en raison des pressions exercées pour modifier des constats scientifiques».

La direction de l'EPA a vu dans ce sondage l'expression de la «passion» qui anime ses chercheurs dans leur travail. Au début de l'automne dernier, elle avait diffusé le mot d'ordre de ne pas toucher à ce questionnaire. Mais elle s'est finalement ravisée et a permis aux chercheurs d'y répondre «en dehors de leurs heures de travail».

Climat

Dans les derniers mois, l'EPA a été durement prise à partie par les tribunaux américains et le Congrès, qui lui ont reproché de ne pas avoir accouché d'une réglementation sur les gaz à effet de serre alors que le contrôle du climat est un problème d'environnement qui doit faire l'objet d'une politique fédérale et de règlements, en vertu de la loi sur la qualité de l'atmosphère.

L'administrateur fédéral, Stephen Johnson, s'est par ailleurs fait reprocher de n'avoir pas approuvé le règlement sur les émissions de GES du parc automobile des 13 États qui, à l'instar de la Californie, ont décidé de limiter les émissions des voitures. D'études en délais, ces tergiversations ont permis à l'administration Bush de promulguer une réglementation qui attendra en partie et avec quatre années de retard celle que les 13 États voulaient adopter et qu'ils veulent toujours faire approuver pour devancer l'échéancier fédéral.

Avec *The Tribune* et *Associated Press*
Le Devoir

REGARD

SUITE DE LA PAGE 1

Bref, c'est alors que «New York vola l'idée d'art moderne», comme le résume le titre du plus célèbre livre de l'historien de l'art canadien Serge Guilbaut. L'ouvrage publié il y a 25 ans, en anglais, est maintenant traduit en espagnol, en allemand, en polonais et en français, bien sûr.

«Un collègue m'a encore écrit récemment pour me demander de revenir sur la notion de vol. Mais pas du tout!», raconte en entrevue téléphonique au *Devoir* le professeur Guilbaut, de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC). «J'ai énuéré des gens avec cette formule, mais l'image du vol frappe les esprits. Les Français eux-mêmes ont volé en Italie, aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'idée de l'art, c'est-à-dire le pôle symbolique international. Voilà ce qui m'intéresse: comment un endroit arrive-t-il à convaincre qu'il devient le centre du monde?»

Bombe A, comme dans art

Comment? En multipliant les avantages comparatifs, comme le dirait un économiste. A l'époque du dernier larcin esthétique, l'Amérique cumulait et synchronisait les facteurs de puissances militaire, économique, politique et culturelle. Serge Guilbaut a passé sa vie professionnelle à explorer cette grande transformation à partir de l'art. Il est revenu encore une fois sur cette période avec l'exposition intitulée *Sous la bombe. Le jazz de la guerre d'images transatlantique, 1946-1956*, présentée jusqu'à tout récemment au Musée d'art contemporain de Barcelone, le délicieux Macba, un des plus dynamiques d'Europe en ce moment.

La bombe concentre donc ce temps. Le peintre Jackson Pollock expose en 1946 des œuvres réparties en deux groupes: de plus vieilles, marquées par le surréalisme, Freud et Jung, pour faire court, et de toutes récentes, résolument abstraites. «Après les explosions de Bikini, Pollock quitte New York et s'installe à la campagne, dans le Connecticut», raconte Serge Guilbaut. Il comprend qu'il faut cesser de parler de soi dans le nouveau monde où la bombe est célébrée: les vitrines sont à la mode atomique, les cocktails aussi, les magazines en rajoutent. Pollock cherche à tâtons et trouve les drip-

pings, une technique pour rendre compte de cet univers.»

Dans l'exposition de Barcelone, le sujet est documenté à travers des textes historiques, des films, des photos, des vêtements, des toiles de grands maîtres (de Matisse à Rothko), et de figures moins connues, Bram van Velde, José Guerrero, Pablo Palazuelo, Esteban Vicente et même les Québécois Jean-Paul Riopelle et Marcel Barbeau.

«Une des premières phrases du catalogue de Sota la bomba dit que je veux décoloniser l'œil, raconte le commissaire invité. Ça devient quand même embarrassant de toujours rejouer les mêmes expositions avec les mêmes artistes et les mêmes œuvres. Moi, mon idée, c'était de montrer le milieu de l'excitation de l'après-guerre sans prendre les gens pour des imbéciles, en leur présentant une vie culturelle extrêmement complexe. Je voulais exposer le terreau sur lequel la production artistique de cette période a grandi, montrer comment l'art est en relation avec la vie. [...] Tout le monde cherchait une nouvelle manière de représenter le monde moderne. New York a prétendu avoir trouvé avant tout le monde. Ce n'est pas vrai.»

Le rejet de la province

Le voleur peut donc aussi devenir menteur. N'empeche, ce grand chapardeur impérial, le savant l'admire beaucoup et lui a consacré la meilleure part de lui-même des le début de ses études en histoire de l'art, à Bordeaux à la fin des années 1960, puis à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) où il a effectué son doctorat.

«Les conditions de travail m'apparaissent extraordinaires. On m'a offert quatre années de bourse. La bibliothèque était fabuleuse. Les étudiants participaient à la sélection des professeurs invités. UCLA était un bastion de démocratie de gauche qui énuérat les institutions comme Yale ou Harvard.»

La thèse achevée porte sur le triangle d'échange esthétique entre New York, Paris et («un peu») Montréal. Le jeune docteur a ensuite le choix de plusieurs postes. La côte est lui semble trop froide. «Je suis tombé en amour avec Vancouver. J'y suis depuis 30 ans.»

Le centre esthétique symboliquement le plus fort au Canada se trouve là, à Vancouver, où vivent et travaillent les photoconceptualistes depuis trois ou quatre décennies, les Rodney Graham, Ian Wallace et surtout Jeff Wall, de loin l'artiste contemporain canadien le plus célèbre au monde.

«Ces artistes ont commencé à travailler quand ils sui-

vaient nos cours», raconte le professeur Guilbaut. Jeff Wall, c'est un artiste-intellectuel et c'est un copain. Quand je suis arrivé à Vancouver, il m'a posé la même question que tout le monde: qu'est-ce que tu fous ici? Je répondais que la ville me plaisait et que le rejet de la province par le Parisien (c'est une image) m'a toujours tapé sur les nerfs, moi, le Bordelais. Je répondais aussi qu'on peut faire des choses intelligentes n'importe où. Jeff Wall l'a montré. Il a fait la barbe à tous les autres artistes canadiens.

«Dans une ville comme Vancouver, on est hors circuit, et ça peut devenir un avantage. Mais Vancouver, c'est aussi une ville postmoderne qui n'a jamais été moderne, peut-être la plus postmoderne du monde. Jeff Wall a utilisé ce terreau pour critiquer le monde, parler de son travail et de celui des autres. Parce que Wall, c'est une vieille histoire maintenant. Il y a beaucoup de très bons artistes ici.»

Des petits un peu partout

Plus d'un demi-siècle après le grand vol new-yorkais, le monde a encore basculé. Dans notre monde multipolaire, l'idée de l'art actuel essaime et fait des petits un peu partout. «Aujourd'hui, il faut une vision commerciale, marchande, commente le détective Guilbaut. Les Italiens, les Britanniques et les Allemands savent faire avancer leurs artistes un peu partout. Les Russes et les Chinois s'y mettent. Malheureusement, les Français ne savent plus se débrouiller dans ce contexte.»

La boucle se boucle. Le jeune étudiant français voulait comprendre comment le centre symbolique de l'art s'était transposé à New York dans la seconde moitié du dernier siècle. Maintenant, le professeur canadien de renommée internationale rappelle constamment que le monde bouillonne de créateurs.

«On ne peut même pas comprendre l'art américain sans le comparer. Et en le comparant, parfois, on déboulonne les prétentions. L'idée demeure donc toujours la même: il faut chercher à relier l'art à son contexte. Je suis historien, mais je passe mon temps à remettre en question le matériau historique et les théories sur l'histoire.»

«Je trouve que l'art est un fabuleux révélateur de son temps, mais qu'il ne faut pas tout confondre. Une publicité parle comme un tableau, mais un Jackson Pollock a plus de valeur qu'une réclame. J'aime débattre des idées et des œuvres. La base de la démocratie repose sur les échanges, le dialogue, y compris en matière artistique...»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Québec Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le Devoir est distribué par Médias Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 400, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Équipe de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390